La Laurentie

8 $
No 28
Printemps 2021

La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides

Le rituel funéraire, un rite de passage

Encourageons nos commanditaires!

La BOUTIKOBOIS enr.
ÉBÉNISTERIE
DEPUIS 1976

Benoit N. Legault — Mont-Laurier, QC

819 623-5780 — **boutikobois@hotmail.com**

CENTRE CAMION MONT-LAURIER 2009 INC.

Serge Beauchamp
Directeur général

630, boul. des Ruisseaux
Mont-Laurier (Qc) J9L 0H6

Tél.: **819 623-3433**
Cell.: 819 441-9691
Téléc.: 819 623-6981
Sans frais: 866 623-3433
sergeb@ccml.qc.ca
www.ccml.qc.ca

CAMION WESTERN STAR

Nathalie Dallaire
Co-Propriétaire
ndallaire@homehardwaremontlaurier.com

Home Hardware Mont-Laurier
939, boul. A.-Paquette
local 34
Mont-Laurier
(Québec)
J9L 3J1

Tél 819 623 1110
Téléc 819 623 6165

Store #2442-8

Voisin
Dépanneur Lacelle

- 2560, ch. de la Lièvre sud, Mont-Laurier
  819 499-3119
- 797, boul. A-Paquette, Mont-Laurier
  819 623-1238
- 524, boul. St-François, Lac-des-Écorces
  819 585-2119
- 409, rue Chasles, Mont-Laurier
  819 623-1623

PETRO-CANADA

La Chaumière
- DEPUIS 1967 -

- Frites Maison - Smoked Meat -
- Poutines - Burgers - Hot Dogs -
- Club Sandwichs - Fish 'N' Chips -
- Menu Santé - Menu Végé - Autres -

623-3432
353, boul. A. Paquette
Mont-Laurier, Québec
J9L 1K5

Bar laitier en saison estivale!
QUEUES DE CASTOR
PÂTISSERIES

Hamster
Jaclo inc.

500, rue de la Madone, Mont-Laurier QC J9L 1S5
T. 819 623-5440 **info@buroplusjaclo.com**

Meubles
Accessoires
Électroménagers
Accent
www.accentmeubles.com

LES MEUBLES MONT-LAURIER
580, rue Hébert
Mont-Laurier (Qc) J9L 2X2
Tél. : 819 623-1115
Téléc. : 819 623-2552
info@accentmml.com

stereo+
stereoplus.com

STEREO+ MONT-LAURIER
Franchise opérée par GLC Audio Vidéo
249 rue de la Madone
Mont-Laurier (Qc)
J9L 1R3

Bruno Lavoie
Propriétaire
T: 819.623.7414
F: 819.623.7452
bruno@glcaudiovideo.ca

Par Benoît N. Legault

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers membres, bonjour chers passionnés d'histoire,

Dernièrement, à notre Société , il y a eu du mouvement de personnel au niveau des archives.

Premièrement, monsieur Benoit Bourbeau nous a quittés pour faire un retour dans son coin de pays natal, soit la Mauricie. Nous en profitons pour le remercier pour les nombreuses années passées avec nous, ce fut agréable. Nous avons donc procédé à son remplacement en la personne de Catherine Gagné-Supper, qui devient notre nouvelle archiviste. Catherine est une jeune dame qui fait un retour dans notre belle région des Laurentides.

Deuxièmement, nous avons engagé Yohan Desmarais qui deviendra le responsable du projet « Balado » pour le circuit « Marchons notre histoire » à Mont-Laurier. Monsieur Desmarais est un historien de formation et nous sommes heureux qu'il apporte son expertise à ce nouveau projet. Je tiens également à remercier la MRC Antoine-Labelle pour son précieux soutien.

De plus, je suis reconnaissant du travail effectué par Jolyane Thibeault en tant qu'agente administrative. Par ailleurs, nous avons le plaisir d'accueillir cet été une étudiante dans notre équipe, Clara Perron.

Ensuite, sur une note différente, je voudrais souligner la perte de trois grands personnages qui ont partagé leur passion avec nous : monsieur Serge Bouchard, anthropologue, monsieur Jacques Lacoursière, historien, ainsi que monsieur Clément Desrosiers, artiste reconnu d'ici, mais dont la renommée s'est également répandue hors de la province.

Finalement, je désire remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette 28e édition de « La Laurentie ». Sans eux, rien ne se serait réalisé.

Merci à tous nos commanditaires. Souhaitons-nous un retour à nos activités habituelles très bientôt.

Bonne lecture, bon été!

Conseil d'administration 2021-2022

Benoit N. Legault	Shirley Duffy	Sylvie Daviault
Michelle Meilleur	Gilles Guénette	Louise Provencher

La Laurentie est publiée par La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides.

Coordonnées :
385, rue du Pont, C.P. 153, Mont-Laurier (Qc) J9L 3G9
Téléphone : 819-623-1900
Courriel : shghl@hotmail.ca
Site internet : www.shghl.ca

La Société d'histoire Hautes-Laurentides

Heures d'ouverture :
Du **mardi au jeudi** de 9h à 12h et de 13h à 16h
Le **vendredi** de 9h à 12h et de 13h à 17h

Équipe de publication :
Benoit Bourbeau, Shirley Duffy, Gilles Guénette, Michelle Meilleur, Michel Gagnon, Benoît N. Legault, Sylvie Daviault, Catherine Gagné-Supper, Yohan Desmarais et Jolyane Thibeault.

Collaboration spéciale :
Yohan Desmarais, Benoît N. Legault, Nicole Meilleur, Sylvie Daviault, Catherine Gagné-Supper, Gilles Guénette, Benoît Bourbeau, Michelle Meilleur, Louis-Michel Noël , Monique Lalande Bissonnette, Maxime Ouellette-Legault, Jean Généreux, Jacques Léonard, Mgr André Chalifoux.

Correction : Rémi Prévost, Solange Nantel, Shirley Duffy.

Impression : Imprimerie L'Artographe

Nos responsables :
Archiviste : Catherine Gagné-Supper;
Histoire : Yohan Desmarais;
Généalogie : Diane Bilodeau et Daniel Pambrun.

Cotisation annuelle :
La cotisation annuelle des membres (35$) comprend l'abonnement à La Laurentie.

Les articles peuvent être reproduits avec mention de la source, sauf lorsque apparaît le signe ©. Les opinions émises dans les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et non la Société.

Toute personne intéressée à publier un article dans La Laurentie est invitée à contacter la SHGHL. La Société se réserve le droit de refuser un article ou d'en corriger le style et la grammaire ou de les écourter, mais n'y apportera pas de changement majeur, tant dans la forme que dans le contenu, sans avoir consulté l'auteur.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1919-6830

SOMMAIRE

Mot du président	3
De croque-mort à thanatologue	5-6
Le début des pompes funèbres à Mont-Laurier	7
Les pompes funèbres à Ferme-Neuve	8
Tableau d'ascendance	9
Le funérarium Achille Ouellette	10-11
La Coopérative Funéraire Brunet	12-13
Salon funéraire Généreux	14-16
Coutumes locales au moment du décès	17-18
Pratiques funéraires au début de la colonisation	19-21
Les funérailles avant 1965	22-23
Les cimetières avant 1963	24
Le cimetière Notre-Dame-de-Fourvières	25
Les cimetières de Baskatong	26
Les tailleurs de pierres	27-30
Les cartes mortuaires parlent	31
Chronique de l'archiviste	32-33
Présentation de notre nouvelle archiviste	34

Page couverture : Coin Chasles et Boul. Albiny Paquette, Mont-Laurier, le 30 juin 1950. Funérailles de Mme Donat Mayrand (Alice Poirier). P029-030-02772-002

Distribution

Le dernier numéro de La Laurentie est distribué dans les points de vente suivants : **Mont-Laurier :** Bureau d'accueil touristique (300, boul. Albiny-Paquette) - Librairie Jaclo (500, rue de la Madone) - Papeterie des Hautes-Rivières (532, rue de la Madone) - Tabagie Calumet (Plaza Paquette). **Rivière-Rouge :** Tabagie Raymond (436, rue L'Annonciation).

Par Michelle Meilleur

DE CROQUE-MORT À THANATOLOGUE

La conservation des défunts existe depuis des temps immémoriaux. Il y a plus de 5 000 ans, les Tibétains, les Égyptiens et les Chinois embaumaient leurs morts. Bien que l'embaumement soit présent depuis très longtemps dans le monde, au Québec, ce n'est que vers la fin du 19e siècle que des services d'entrepreneurs de pompes funèbres pratiquent ce soin pour nos défunts.

Sur le site de la maison funéraire *Lépine Cloutier/Athos* de Québec, on note qu'un des fondateurs de l'entreprise, Germain Lépine, avait une fabrique de cercueils à Québec sur la rue St-Vallier en 1845 et qu'en 1856, Charles Cloutier fonde son entreprise de pompes funèbres.

L'apprentissage des techniques de l'embaumement est appris aux États-Unis. Le premier embaumement à Québec est celui de Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau en 1898.

Dans le traité élémentaire de matière médicale publié par les Sœurs de la Charité de l'Asile de la Providence à Montréal publié en 1890, on mentionne la technique d'embaumement.

Vers les années 1930, l'entrepreneur de pompes funèbres a donc la possibilité de devenir embaumeur. Yves Hébert dans *Thanatopraxie au Québec*, cite cette anecdote « Cette pratique ne fait pas l'unanimité dans le clergé. Pour exercer cette technique, les curés de certaines paroisses exigent que l'embaumeur soit marié. ». Les raisons de ces exigences ne sont pas stipulées dans le document.

En avril 1935, des modifications sont apportées à la Loi des inhumations et des exhumations concernant l'embaumement des cadavres. « Le cadavre d'aucune personne ne doit être embaumé avant l'obtention d'un certificat de décès sous signature de médecin ni ne peut être inhumé avant l'expiration de vingt-quatre heures, au moins, à compter du décès ».

En 1958, le Collège des embaumeurs voit le jour, une formation spécialisée y est offerte. En 1960, le collège devient l'Institut des embaumeurs, en 1972, l'Institut de thanatologie et à partir de 1980, le Collège Rosemont situé à Montréal devient le seul endroit au Québec à offrir le cours de thanatologue.

À Mont-Laurier, M. Achille Ouellette alors propriétaire de pompes funèbres, suit un cours d'embaumeur à Montréal, selon son fils le cours était d'une durée de 5 à 6 jours en 1939.

Monsieur Ouellette embaumait les défunts dans le sous-sol de sa maison privée où muni d'un équipement portatif, on mettait des toiles sous le corps et avec des plats et des chaudières, il recueillait les liquides biologiques. M. Ouellette se perfectionnait avec la pratique et demandait des conseils à ses confrères. Le résultat était très différent de ce que l'on connaît aujourd'hui. M. Ouellette devait être disponible 24 heures par jour et 365 jours par année.

Dans le livre *Kiamika comme une rivière…*, on note que ce n'est qu'en 1945 que le premier embaumement eut lieu à Kiamika. M. Ouellette s'était déplacé de Mont-Laurier pour se rendre au village dans la maison du défunt. Il s'agissait de M. Roger Suppère, le frère de Léopold Suppère alors entrepreneur funéraire du village.

En 1959, Harold Ouellette, le fils d'Achille, s'inscrit à l'Institut des Embaumeurs, les cours se donnaient l'été dans les locaux de médecine de l'Université de Montréal. On utilisait pour la pratique des corps qui étaient conservés dans le formol et que l'on asséchait ou des corps non réclamés ou des personnes qui donnaient leur corps à la science. Le cours était d'une durée de deux ans soit deux sessions de cinq semaines à l'université et deux stages de 10 mois chacun, puis à la fin un examen attestait de la réussite du candidat.

M. Pierre Bazinet me raconte qu'il fut de la dernière cohorte (1978-1979) de l'Institut de thanatologie du Québec, un institut privé qui dispensait ses cours dans l'édifice du quartier général de la Sûreté du Québec sur la rue Parthenais à Montréal.

À compter de l'automne 1980, la formation de thanatologue devient une formation collégiale qui allie sciences, relations humaines et administration, le cursus est d'une durée de trois ans. Sur le territoire des Hautes-Laurentides, la profession de thanatologue était exercée uniquement par des hommes. Il faudra attendre en 2014 avec l'arrivée de Maggie Dufour pour avoir notre première femme thanatologue. Maintenant, les étudiantes dans ce domaine sont plus nombreuses que les étudiants, voilà une douce revanche sur le passé.

Photo: Harold Ouellette, 1959, Collège des embaumeurs

Lépine Cloutier/Athos, Québec, site officiel
Loi modifiant la Loi des inhumations et des exhumations concernant l'embaumement des cadavres, 18e législature, Québec, 1935
Hébert, Yves, *Encyclopédie sur la mort*, Thanatopraxie au Québec
Lacasse, J., Morin, A., Nantel, A., Nantel, S., *Kiamika comme une rivière*…, Artographe inc., Mont-Laurier, 1998
Harold Ouellette, entrevue
Pierre Bazinet, entrevue

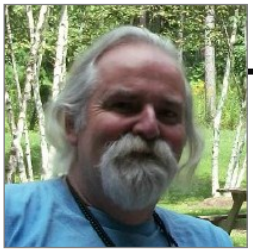

Par Louis-Michel Noël

LE DÉBUT DES POMPES FUNÈBRES À MONT-LAURIER

Au tout début de la colonisation de Mont-Laurier, il n'y avait évidemment pas d'entreprise funéraire pour s'occuper des funérailles et des enterrements. Ainsi, lors de l'épidémie de diphtérie de 1898, il n'y avait pas encore de cimetière et il a fallu ensevelir les défunts où on pouvait. C'est ainsi que Solime Alix dut enterrer quatre de ses enfants dans le fond de sa cour. Les restes seront transférés plus tard dans le cimetière, tout comme les restes de toutes les autres victimes de l'épidémie.

Nous savons qu'en 1915, Hervé Trudel était entrepreneur de pompes funèbres à Mont-Laurier et dirigeait les funérailles et les enterrements. Le 17 août 1918, il achète, de Samuel Ouellette, pour 1 000 dollars, un terrain avec constructions situé sur la rue de la Madone, tout juste en face de l'évêché, où il installe son entreprise. Le contrat est passé devant le notaire Guimond.

M. Trudel décide de vendre son entreprise et de retourner vivre à Saint-Jérôme, sa ville d'origine. Le 1er décembre 1919, devant le notaire L'Allier à Mont-Laurier, il cède son emplacement et le commerce à Aldéric Raymond, lui aussi originaire de Saint-Jérôme. Il vend le tout pour 3 200 dollars. La vente comprend tout l'équipement nécessaire aux funérailles dont 2 charriots, 1 carrosse, 1 buggy, 2 attelages doubles, 1 attelage simple, 1 sleigh double légère, 1 sleigh double de charge, 3 robes de voiture, 1 cheval, 2 gréments de couverture d'enterrement (1 blanc et 1 noir), 10 cercueils communs, 1 bureau d'affaire, 1 agrès de chambre et costumes.

À cette époque, les corps des défunts n'étaient pas embaumés, ils étaient brièvement exposés dans leurs maisons respectives. On disait qu'ils étaient sur les planches, c'est-à-dire qu'on dressait des tréteaux sur lesquels ont déposait des planches recouvertes d'un drap noir sur lequel reposait le corps qui n'était mis dans le cercueil que le matin des funérailles.

Le 8 octobre 1928, le notaire Jules Jarry, rédige le contrat de vente par Aldéric Raymond à Camille Raymond. Pour 4 500 dollars, ce dernier acquiert maison, dépendances et entreprise. Camille Raymond exploite au rez-de chaussée un magasin d'alimentation et habite à l'étage avec sa famille. Les hangars à cercueils, à corbillard et autres équipements mortuaires sont à l'arrière. Encore de nos jours, on peut apercevoir les restes d'un édifice en bois peinturé blanc, dans le fond de la cour, rue de la Madone, devant l'évêché. Des descendants de M. Raymond ont raconté qu'ils jouaient à la cachette dans le hangar à corbillard et à cercueils qui leur offraient beaucoup de possibilité d'amusement.

Lors d'un décès, le client choisit le cercueil et selon ses goûts et ses moyens, il peut choisir le tissu qui recouvrira l'intérieur de la bière. Bernadette Labelle (Mme Raymond) s'occupe de cette finition intérieure. Selon les désirs de la famille du défunt, on peut utiliser différents véhicules ou différentes décorations. Les chevaux qui tirent le corbillard peuvent être couverts de magnifiques couvertures noires richement décorées de dorures. Il existait même un véhicule à trois banquettes pour les porteurs qui suivait le corbillard.

Le 16 août 1933, Camille Raymond se départit de son entreprise devant le notaire Jarry, aux mains d'Esdras Raymond, commerçant venu de Montréal. Ce dernier poursuivra le travail de ses prédécesseurs. Mais c'est la fin d'une époque, le type de pompes funèbres pratiqué par ces pionniers tire alors à sa fin. Bientôt les corps seront embaumés et les rites d'exposition évolueront tout comme le transport des dépouilles qui bientôt se fera dans des véhicules motorisés.

C'est le début d'une autre époque qui fait l'objet d'un autre article.

Par Monique Lalande Bissonnette

LES POMPES FUNÈBRES À FERME-NEUVE

Vers 1931, Alfred Bissonnette fait l'acquisition du service de pompes funèbres de M. Raymond de Mont-Laurier.

Les salons funéraires n'existaient pas encore. Il embaume et expose la personne décédée chez elle. Le transport à l'église pour la messe funéraire se fait avec deux chevaux noirs attelés au corbillard.

En 1934, à l'âge de 39 ans, Alfred développe la maladie de Parkinson, devenant peu à peu impotent. Il initie graduellement son fils aîné Laurier à ce métier. Vers l'âge de 20 ans, Alfred envoie son fils suivre un cours d'embaumeur à Montréal chez Rolland Bisson.

En 1960-1961, Laurier suit un autre cours à l'Université de Montréal car dans ce domaine comme ailleurs, il faut se moderniser. Mon mari, Claude, frère de Laurier, devient son assistant pour embaumer ou faire le transport des personnes décédées dans des hôpitaux extérieurs durant quelques années. Ce salon est toujours existant et donne les mêmes services.

_____

Vers 1930, M. Henri Charbonneau vend des cercueils au coût de 30$ chacun avec des poignées prêtées.

L'hiver, on entreposait les cadavres dans une « cabane de bois », le charnier, en attendant la mise en terre. Vers les années 1950, le charnier sera démoli.

Pour le service, on attelle les chevaux noirs, mais auparavant, il faut faire luire tout le laiton du corbillard et des attelages (gros travail pour les garçons).

Référence : 100 ans de fierté, p. 45

Les Propriétaires de La Résidence Laurier Bissonnette :

1931 à 1955 : Alfred Bissonnette
1955 à 1986 : Laurier Bissonnette
1986 à 1992 : Madeleine Brisebois Bissonnette
1992 à 2003 : Les Entreprises B.O.R.
2003 à 2021 : Rémi Blais et Ghislaine Sayeur
2021 : Coopérative Funéraire Brunet

Par Nicole Meilleur

Tableau d'ascendance d'Harold Ouellette 4 générations

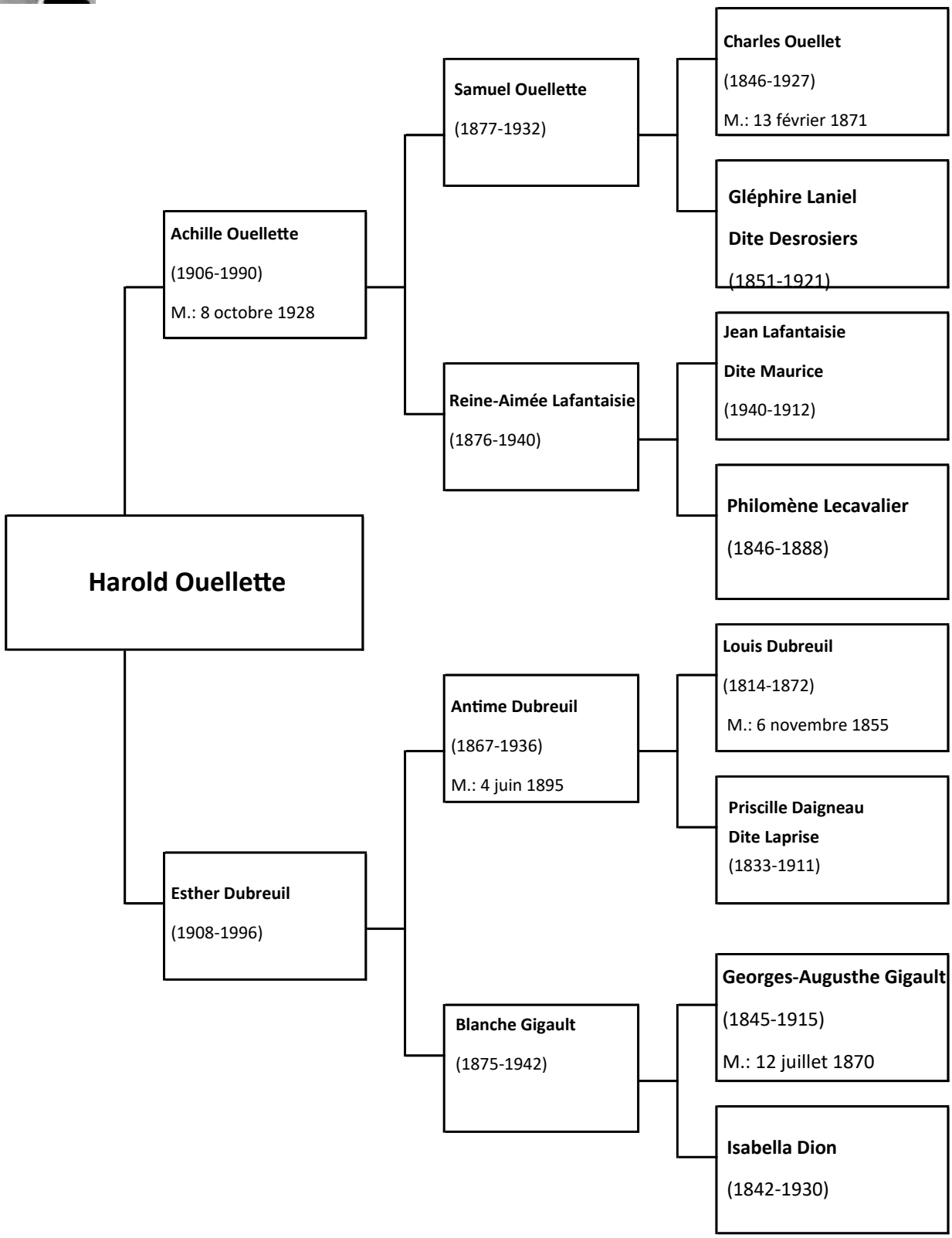

Par Maxime Ouellette Legault

LE FUNÉRARIUM ACHILLE OUELLETTE

L'histoire du funérarium Achille Ouellette a commencé en janvier 1939, alors qu'Achille Ouellette, né à Ferme-Neuve en 1906, fit l'acquisition d'équipements funéraires. Il était le fils de Samuel «Bidou» Ouellette, entrepreneur en construction, qui était très connu dans la région pour avoir construit, entre autres, la cathédrale et le foyer Sainte-Anne. Lorsqu'Achille fit l'acquisition d'équipements funéraires, il était alors âgé de 32 ans et on le connaissait dans la région sous le surnom de «ti-cab». Il acheta ces équipements d'un monsieur Beauchamp pour la somme de 800$. Ces équipements comprenaient des équipements d'embaumement, un inventaire de cercueils, un carrosse blanc (pour le transport des cercueils) et des attelages pour chevaux. Le carrosse avait deux fanaux, un de chaque côté.

Le fils de monsieur Beauchamp, un certain Rosaire Beauchamp, avait lui-même acheté ces équipements funéraires d'un certain Camille Raymond en 1936. À l'origine, ces équipements auraient été possédés par un monsieur Patrick Coursol et un dénommé Trudel, qui était embaumeur dans la région dans les années 1920.

Ce serait quelques jours après l'acquisition de ce matériel funéraire, soit le 11 janvier 1939, qu'Achille Ouellette s'occupa de son premier décès, une madame Dumoulin. Cependant, n'ayant pas d'expérience ni aucune formation comme embaumeur (thanatologue), le travail d'embaumement laissait souvent à désirer et il trouvait le travail très ardu. Il aurait dit à son fils Harold, en parlant de ces débuts : «J'en ai arraché, j'étais mal outillé».

En 1940, soit un an après l'acquisition du matériel funéraire, il décida de suivre une formation d'embaumeur à Montréal intitulé «l'embaumement en puissance». Il obtient son diplôme au mois d'août de la même année. Sur le chemin du retour vers Mont-Laurier, il s'arrêta à Sainte-Thérèse-de-Blainville, où il fera l'acquisition d'un corbillard à chevaux. Il utilisera ce corbillard pendant cinq ans. Les dernières funérailles avec lequel il a utilisé ce corbillard furent pour un monsieur Pierre Lortie de Lac-des-Écorces, vers la fin du mois de février 1945. Par la suite, Achille se modernise en faisant l'acquisition d'un corbillard à moteur de marque Pakard.

Lorsqu'il devait aller dans la campagne, l'embaumement se faisait dans les maisons, dans le lit des défunts. Ce travail se faisait avec des instruments rudimentaires et le résultat laissait souvent à désirer. Il fallait souvent se dépêcher pour aller préparer le corps, que ce soit au petit matin comme au milieu de la nuit, beau temps comme mauvais temps. On voulait éviter le développement des mauvaises odeurs. Dans les années 40, l'exposition du corps avait lieu dans les maisons.

Quant aux décès qui avaient lieu à Mont-Laurier, c'était différent. Le corps était préparé directement chez Achille Ouellette dans sa résidence sur la rue de la Madone, puis conduit par la suite à la résidence du défunt pour l'exposition. Le salon funéraire sur la rue de la Madone n'existait pas avant 1945. En cette année, Achille en fit construire un à sa résidence sur la rue de la Madone, qui est toujours le site actuel de la résidence funéraire (le funérarium Achille Ouellette). Le premier défunt à y être exposé fut un certain monsieur Arthur Legault, le 19 avril 1945, alors âgé de 44 ans. Néanmoins, le fait d'exposer un mort au salon funéraire à cette époque ne plaisait pas à tous les membres de la famille, car ce n'était pas dans les mœurs et coutumes de l'époque. À Mont-Laurier, on exposait plutôt les morts dans leurs résidences jusqu'à la fin des années 1950, car certains préféraient que l'exposition se déroule à la maison, dans leur résidence.

Source: Maxime Ouellette-Legault

Il est à noter qu'Achille n'était pas seulement qu'embaumeur, il était aussi ambulancier. C'était courant pour les embaumeurs de cette époque de pratiquer ces deux métiers en même temps. L'une des raisons était parce qu'ils pouvaient faire de grandes distances en véhicule et ce peu importe l'heure du jour ou de la nuit, car ils étaient disponibles 24 heures par jour, et ce à longueur d'année. D'un autre côté, on associait souvent la maladie avec la mort et lorsque le médecin, souvent le docteur Gustave Roy, demandait à Achille d'aller chercher un patient à domicile, c'était pratique, car il avait déjà le véhicule adapté pour le transporter.

Source: Maxime Ouellette-Legault

Le salon mortuaire de 1945 possédait deux salles d'exposition, une en face de l'autre. Il y avait aussi un fumoir, une salle de bain et un petit vestiaire. Au sous-sol se trouvait un petit garage pour le corbillard et le laboratoire d'embaumement. En 1952, on entreprit des travaux d'agrandissement. Le salon comptait désormais un long corridor avec un grand vestiaire, deux salles de bain, une remise pour les supports à fleurs. Les deux salles d'exposition demeurèrent inchangées. C'est avec les travaux de 1952 que le salon funéraire prendra la forme qu'il a aujourd'hui.

Le 26 septembre 1940, nait Harold Ouellette, fils d'Achille Ouellette. Ce dernier va suivre un cours de thanatologie à l'Université de Montréal en 1959 et 1960, pour travailler au côté de son père au funérarium. Après avoir travaillé à l'extérieur de la région en 1962 et en 1963, il revient dans la région pour assister son père en 1964. Cette année-là eut lieu un nouvel agrandissement au salon funéraire. Le laboratoire étant situé au sous-sol, on avait l'habitude de transporter les cercueils dans les escaliers. On ajoute donc un élévateur pour monter les cercueils du sous-sol jusqu'aux salles d'exposition du rez-de-chaussée. L'élévateur va donc simplifier grandement la tâche des travailleurs. En 1964, Harold prendra progressivement la place de son père. Achille quittera en 1970 pour sa retraite, quoiqu'il épaulera régulièrement Harold dans ces tâches, jusqu'à l'âge de 77 ans environ. On décidera de garder le nom d'Achille Ouellette pour le salon funéraire, même après sa mort, car son nom est connu et il inspire la confiance chez la population de Mont-Laurier et des environs.

En avril 1985, Harold Ouellette vend le service d'ambulance à monsieur Yvon Bouchard. Deux mois plus tard, il vend aussi le funérarium Achille Ouellette à monsieur Bouchard et ses deux associés, Léodé Riopel et Étienne Ouellette. Ce serait à cause d'une blessure au dos en 1982 que monsieur Harold Ouellette aurait décidé de vendre son commerce. Il éprouvait de plus en plus de difficultés à effectuer son travail à cause de sa blessure. Il peinait à soulever des objets lourds, ce qui est un grand handicap pour une telle profession.

En 2002, les associés Yvon Bouchard, Léodé Riopel et Étienne Ouellette pensent à vendre le salon funéraire Achille Ouellette. En 2003, Rémi Blais, originaire de l'Abitibi, se porte acquéreur du salon funéraire Achille Ouellette.

En 2021, le salon funéraire A. Ouellette, qui porte toujours ce nom, est acheté par la coopérative funéraire Brunet.

Depuis 1939, le nom de la résidence funéraire Achille Ouellette a perduré au fil des années. Même si l'histoire que j'ai racontée à travers ces lignes est essentiellement familiale, il n'empêche que les œuvres de mes ancêtres ne se seraient pas réalisées sans l'aide de leurs employés, ainsi que de leurs femmes et leurs enfants, qui aidaient autant que possible au bon fonctionnement du commerce. En espérant que cette lecture vous a été intéressante et instructive.

Histoire issue d'un document : La courte histoire des entreprises funéraires par Pierre Bazinet, écrit le dimanche 26 février 2006, ainsi que de plusieurs discussions avec mon grand-père, Harold Ouellette.

Par Yohan Desmarais

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET

Si, à une certaine époque, l'exposition des défunts était chose qui se faisait à la maison, lentement, au courant du 20e siècle, il est devenu coutume de faire appel aux services d'un salon funéraire. Le salon funéraire s'occupe alors non seulement d'exposer le défunt, mais aussi d'organiser et de célébrer la cérémonie laïque qui entoure l'événement, libérant les personnes endeuillées de leurs responsabilités d'hôte pour les laisser se concentrer sur leur deuil. Les salons funéraires privés n'étant pas à la porté de toutes les bourses, les coopératives funéraires ont rapidement prises de l'essor au Québec. Dans les Hautes-Laurentides, la Coopérative Funéraire Brunet (ou COFUB), située à Mont-Laurier, accompli cette tâche depuis près de 40 ans maintenant.

Établie en coopérative en 1982 sous le nom de « Coopérative funéraire Mgr. Brunet », elle retirera quelques temps plus tard le titre de « Monseigneur » de leur locution officielle. Le projet est instigué par M. Guy Tremblay, alors à sa retraite, qui réunit 25 personnes prêtes à y prendre part. Ils deviendront les signataires de la charte à l'origine de la Coopérative. Si le projet débute dès 1977, il faudra attendre 1982 pour que l'organisme soit officialisée par l'obtention de sa charte, puis il faudra attendre encore deux ans, jusqu'en 1984, pour que le salon débute ses services. Son premier local se situe au 484 de la rue Frontenac, au coin de la Madone, dans le bâtiment qui abrite actuellement les locaux de l'imprimerie l'Artographe qui, eux, ont pignon sur la rue de la Madone. Le bâtiment appartenait alors à la Société Nationale des Québécois dont le directeur général, M. Denys Charbonneau, était également membre fondateur de la COFUB. C'est dans ce local que sera pour la première fois exposé un défunt, ici le directeur de la Coopérative funéraire en personne. En effet, M. Claude Therrien, deuxième directeur de l'organisme après M. Tremblay, est engagé en 1984 pour diriger l'ouverture définitive du salon, mais succombe à une crise cardiaque quelques temps après sa prise de poste. Le directeur de l'organisme aura donc également été le tout premier client de la coopérative.

Le salon funéraire continuera ses activités sur la rue Frontenac pendant environ 5 ans avant de déménager à leur emplacement actuel au 632 rue de la Madone dans un local qu'ils font bâtir à neuf en 1989. C'est environ dans les mêmes années, vers 1985, que la COFUB ouvre une succursale à Maniwaki, située dans l'un des anciens magasins généraux du village, en face de l'ancien Hôtel Murphy. Les locaux seront rénovés en 1992, puis la Coopérative déménagera ses installations de Maniwaki vers des locaux plus spacieux en 2005. En 2015, la Coopérative Funéraire Brunet ouvre un troisième point de service à Rivière-Rouge, dans l'ancien local de la boutique de plein-air Le Coureur des Bois. La Coopérative s'agrandit encore une fois en 2021 lorsqu'elle acquiert les salons funéraires Achilles Ouellette de Mont-Laurier et Laurier Bissonnette de Ferme-Neuve, faisant de la Coopérative Funéraire Brunet un géant de l'industrie funéraire dans les Hautes-Laurentides. Aujourd'hui, la COFUB fait partit d'un regroupement de 20 coopératives funéraires totalisant près de 225 000 personnes membres et compte à elle seule plus 5900 membres.

Crédit pour l'information :
M. Denis Soucy
Mme Jacqueline Faucher
M. Benoit N. Legault

Membres fondateurs de la COFUB

Guy Tremblay
Louise Tremblay
Marie-Rose Plouffe
Léo Vaillancourt
Georgette Vaillancourt
Ghislaine Blais
Rosemonde Blais
Pierre Pichette
Marie-Claude Supper
Denise Mayer
Raymond Dinelle
Christiane Moulin
Denise Boyer
Georges Décarie
André Ducharme
Denys Charbonneau
Monique Lussier
Osa Quévillon
Denyse Sainte-Marie Charbonneau
Louis-Philippe Grenier
Sylvio Tremblay
Laurier Gauthier
Ubald Blouin
Anna Blouin
Joseph Lambert

Président(e)s et Directeur(e)s de la COFUB

Président(e)s	Directeur(e)s
Guy Tremblay	Guy Tremblay
Robert Boucher	Claude Therrien
Pauline Bouchard	Gilles Lamoureux
Mario Gauthier	Denis Soucy (1989 – 2009)
Jean-Claude Brisebois	Raymond Robillard
Réjean Laflamme (actuel président)	Hélène Brière
	Martine Loyon
	Marc Auger
	Jacqueline Faucher (actuelle directrice)

Par Jean Généreux, fils de Donat Généreux

SALON FUNÉRAIRE GÉNÉREUX

Donat Généreux a été un important entrepreneur pour Nominingue. D'abord arrivé en 1912, il sera barbier et restaurateur. En 1917, il ouvre un magasin général où tous les services s'y retrouvent en passant par le restaurant et « la crème à la glace », articles de chasse et pêche, épicerie de tout genre, y compris les pompes à essence. Sa position commerciale lui confère le « statut d'information touristique ». Puis, il acquiert en 1918 le « *switch board* » de monsieur Danis. Il est aussi un excellent et réputé trappeur de renards. Fourrures d'ailleurs qu'il vendra au comptoir de monsieur Thomas Potvin pour la Baie d'Hudson et autres fourreurs.

Magasin « Généreux » à ses débuts. Restaurant « La crème à la glace », le « barber shop » et la première pompe à essence. (Photo album famille)

Agrandissement du magasin, la salle de danse et les écuries et « entrepôts » (back store) qui serviront aussi d'emplacement pour le corbillard et les cercueils. (Photo album famille)

En 1931, une salle de danse sera annexée au magasin général et vers la fin de cette même décennie, il achète l'entreprise de monsieur Édouard Trudel et devient propriétaire des pompes funèbres. Ce service couvrait tout le territoire de Nominingue.

Jean Généreux raconte :

C'était souvent le curé ou le vicaire qui annonçait à mon père qu'il y avait un mort à aller chercher dans tel ou tel rang. Parfois, c'était la famille qui le renseignait. Mes frères partaient avec le camion et allaient « préparer » le mort. Le curé nous accompagnait et devait bénir le mort avant que nous ne fassions quelconque intervention.

Mon père avait aussi un magnifique corbillard. La plupart utilisaient ce transport pour un dernier « au revoir » au village jusqu'au cimetière. D'ailleurs, mon père a été le dernier à l'utiliser. Après sa mort, en 1951, Donat a fait le tour du village dans son propre corbillard. C'est monsieur Paul Quevillon qui était, depuis les débuts, le « chauffeur » officiel. Tiré par de magnifiques chevaux, c'était impressionnant.

Corbillard conduit par monsieur Paul Quevillon transportant la dépouille de monsieur Joseph Croisetière. Photo Noëlla Brun (par Jacques Larivière et Thérèse Gobeil)

Mon père lui s'était fait embaumer à la maison, dans sa chambre nuptiale, par monsieur Drouin de Labelle. Nuit et jour, les gens pouvaient « voir » Donat. L'exposition a duré pendant 4 jours. Mes sœurs faisaient des sandwiches, des gâteaux aux fruits qui étaient servis à ceux qui venaient saluer mon père pour une dernière fois.

Mes frères et moi n'avons pas continué ce service de pompes funèbres. Le corbillard a été acheté par un membre de la famille de ma femme. Les différentes pièces maitresses seront utilisées comme « portes et fenêtres » et les roues serviront d'ornementation à l'entrée. Les patins du corbillard finiront pour glisser une cabane à pêche au Grand Lac Nominingue!

L'aventure des pompes funèbres aura duré près de 15 ans.

En partant de la gauche, Paul, Charles, Oscar (3 des fils de Donat) et Donat Généreux devant le « back store ». (Photo album famille)

Au début des années '60, monsieur Drouin offre à Jean d'acquérir son entreprise d'embaumeur et salon funéraire situé à Labelle. Après discussion avec Gisèle, son épouse… elle le « convaincra » de demeurer épicier!

Ce qu'il fit!

Nous, on ne faisait pas d'embaumement à Nominingue. On disait qu'on « ensevelissait » c'est-

à-dire, prêt pour le tombeau. On amenait une petite mallette dans laquelle se trouvait tout le nécessaire à la préparation.

Une fois sur place, on lavait le mort; on utilisait de la ouate qu'on insérait délicatement dans chacun des orifices… puis on l'habillait et le peignait. Je me souviens d'avoir accompagné un de mes frères et d'avoir fait la barbe à cet homme mort. C'était très spécial! C'était surtout ce genre d'intervention pour les hommes. Les femmes, on s'en tenait au strict nécessaire… par respect. Il y avait aussi des sortes de « pincettes », des « agrafes » qu'on installait sur les paupières. Parfois même, on arrivait sur place où quelqu'un avait déjà installé, sur le dessus de la tête jusqu'au menton, un ruban pour maintenir la bouche fermée. Une fois ces étapes terminées, on l'installait dans le cercueil.

Corbillard transportant la dépouille de monsieur David Crosetière, époux de madame Marie Brun. Photo Noëlla Brun (Jacques Larivière et Thérèse Gobeil)

Souvent, la famille était passée au magasin pour venir choisir le cercueil. Mon père vendait aussi des cercueils qu'il faisait venir de Montréal par train. Des gris en planches glacées, des noirs glacés de feutrine, en pin ou sapin, des blancs pour les bébés, en chêne pour les riches. Ça pouvait coûter entre 75$ et 200$.

Je me souviens d'une anecdote : à notre arrivée sur place, la femme qui nous reçoit me demande si j'ai apporté la bière???? J'ai regardé mon frère Armand et le vicaire; je suis surpris de cette demande. Quoi? Elle voulait boire déjà? Mon frère s'est mis à rire et m'a expliqué que la « bière » était l'autre nom qu'on donnait pour le mot « cercueil »!

Les familles exposaient leur mort à la maison. Des fois, 2 ou 3 jours. Pas plus parce que ça pouvait commencer « à sentir ». Puis, on ramenait le mort en camion jusqu'au cimetière. C'est mon frère Oscar qui souvent s'occupait de l'enterrement.

Par Jacques Léonard

COUTUMES LOCALES AU MOMENT DU DÉCÈS

Notre monde moderne se débarrasse de ses défunts rapidement comme si la mort n'existait pas. La pandémie a accentué cet état de faits à cause des risques de propagation de la Covid-19 de telle sorte qu'au début de la pandémie, les personnes décédées étaient incinérées souvent le jour même sans autre cérémonie.

Cependant, certaines familles prennent encore le temps de saluer une dernière fois leur proche afin de pouvoir amorcer la période de deuil qui suivra.

Toutes les époques ont eu leurs rituels propres, mais les rituels entourant le décès ont beaucoup évolué.

Nous relaterons aujourd'hui quelques façons de vivre le décès de proches depuis les années 1900 d'après nos récits et souvenirs.

J'ai la chance d'avoir encore à mes côtés tante Lucie Quevillon, fille d'Oscar et de Rosanna Lacasse et sœur de ma mère, qui aura 91 ans en juin 2021, et qui raconte ainsi comment on honorait les défunts quand elle était enfant.

« Au moment du décès qui se produisait la plupart du temps à la maison, la famille avertissait le curé qui faisait sonner le glas : neuf coups de cloches pour un homme et sept coups de cloches pour une femme, et une volée de cloches pour le glas général. Puis on vidait une chambre du rez-de-chaussée, la personne décédée était placée dans un cercueil fabriqué par Monsieur Osias Légaré, plus tard c'était Monsieur Omer Roy de Sainte-Anne-du-Lac qui les fabriquait, puis on recouvrait l'intérieur du cercueil d'un tissu appelé « peau d'ange ». Ce tissu était constitué à partir de soie et on l'appelle aussi « crêpe ». À l'extérieur de la maison, généralement sur la porte de l'entrée principale, on plaçait un tissu de crêpe noir pour indiquer qu'il y avait là le décès d'un adulte et un crêpe blanc s'il s'agissait d'un enfant.

La durée de l'exposition à la maison dépendait de la saison et de la cause du décès parce qu'il n'y avait pas d'embaumement. L'exposition durait habituellement d'un à trois jours. S'il s'agissait d'une maladie contagieuse, il n'y avait pas d'exposition.

Le défunt portait ses plus beaux habits et tenait un chapelet dans les mains.

Dans la résidence du défunt, le silence est coutume, on chuchote dans les autres pièces de la maison. Les chants, musique et danses sont défendus pendant une période de plusieurs semaines à plusieurs mois.

Pendant les veillées funéraires, les membres de la famille se relayent toute la nuit et récitent des chapelets, souvent plus de deux à l'heure. À minuit les femmes servent un goûter aux veilleurs.

Il arrive parfois que ces veillées tournent en fête surtout quand on prend un « p'tit verre ».

Le deuil est porté par toute la famille pendant au moins un an et après six mois, les enfants peuvent ajouter un peu de blanc et de couleur avec parcimonie.

Ce sont surtout les femmes qui portent le plus long deuil parce ce que si elles se remarient, le futur mari doit pouvoir constater que sa nouvelle épouse, veuve, n'est pas enceinte du défunt.

L'homme, quant à lui, s'il a des jeunes enfants, il peut se remarier pas plus tôt que deux semaines après l'inhumation de son épouse.

Toutes les familles n'achètent pas de cercueil, certaines le fabriquent avec les matériaux qu'elles possèdent.

« Je me rappelle du décès, le 26 août 1950, de celle que je considérais comme ma grand-mère paternelle, madame Angélina Therrien, puisqu'elle était la seconde épouse de mon grand-père Alfred Léonard.

J'avais six ans et elle était allongée sur des planches maintenues par des chevalets et elle était recouverte de tissu blanc, les mains jointes avec son chapelet. C'était comme si elle dormait. Je n'ai pas eu peur, cela me semblait normal. Ce qui m'avait frappé c'est tout ce monde qui remplissait la maison. »

« Quand j'avais neuf ans, mon père, Hubert Léonard a transporté quelques défunts de leur maison jusqu'à l'église, puis au cimetière avec son petit camion Chevrolet 1949 avec une boîte en bois ouverte à l'arrière. »

Le jour des funérailles, on aspergeait le corps, on récitait des invocations puis on plaçait le corps dans un cercueil et on en vissait le couvercle.

Le cercueil était porté par des membres de la famille ou des voisins et souvent les gens marchaient de la maison jusqu'à l'église.

Dans l'église, les vitraux et les statues étaient recouverts de draperies noires et le cercueil d'un drap noir.

Même si nos façons de vivre les décès sont différentes de celles et de ceux qui nous précédaient, il faut prendre le temps de trier et classer dans notre cœur les souvenirs, les bons moments et parfois les moins bons pour poursuivre notre route sereinement.

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez lire :

Encyclopédie sur la mort
Les rites funéraires d'autrefois (Québec 1880-1940)
Yves Hébert
(http://agora.qc.ca/thematiques/mort/documents/les_rites_funeraires_dautrefois_quebec_1880_1940)

Souvenirs de Lucie Quevillon et Jacques Léonard

Par Yohan Desmarais

PRATIQUES FUNÉRAIRES AU DÉBUT DE LA COLONISATION

Une terre sans prêtre ni cimetière : L'inhumation en contexte de colonisation dans les Hautes-Laurentides

La plupart d'entre nous sommes familiers avec les rites funéraires catholiques, ayant eu la malchance de devoir s'y soumettre lors du décès d'un proche. Ces rituels, toutefois, requièrent certaines choses. Avoir accès à un maître du culte, avoir une terre consacrée sous la main où procéder à l'inhumation, remplir certaines conditions spirituelles préalables, etc. Si ces choses nous sont aujourd'hui facilement accessibles, ce n'était pas nécessairement le cas pour les colons venus défricher et habiter les terres des Hautes-Laurentides. Bien souvent, l'état embryonnaire des villages régionaux, à leur genèse, n'offrait pas toutes les conditions nécessaires à la pratique des rites funéraires catholiques selon les codes prescrits. C'est pourquoi nous nous intéresserons ici aux pratiques funéraires en contexte de colonisation. Quelles sont les différences avec les endroits où l'Église catholique était bien établie? Comment les colons parvenaient-ils à compenser l'absence de certains éléments jugés essentiels? Quelles étaient leurs croyances par rapport aux rites qu'ils pratiquaient. Autant de questions intéressantes auxquelles il nous fera plaisir de tenter de répondre.

Le culte catholique funéraire a, au fil des siècles, beaucoup évolué. Mais au moment où les colons qui ont bâti les Hautes-Laurentides s'établissent sur le territoire, soit dans les deux dernières décennies du 19e siècle, les pratiques funéraires catholiques sont coulées dans un modèle bien établi. En principe, il fallait donc respecter les rituels funéraires canons. Cela était vital, car c'est ces pratiques qui garantissaient que l'âme du défunt parte pour le paradis plutôt que pour l'enfer ou, nous le verrons plus loin, les limbes. Pourtant, ces rituels ne peuvent pas tous être accomplis par des laïcs. En effet, dans bien des cas, un maître de culte est nécessaire. C'est justement à ce niveau que nous rencontrons le premier problème auquel faisaient face les colons d'autrefois : l'absence de prêtre résident. Au premier temps de la colonisation de la Rouge et de la Lièvre, pour bien des villages, il n'y avait pas de prêtre. Sur la Lièvre, jusqu'en 1895, c'est le curé Eugène Trinquier de Notre-Dame-du-Laus qui vient pratiquer le culte aux colonies de Kiamika, Mont-Laurier et Ferme-Neuve[1]. Sur la Rouge, c'est le Père Jésuite Marcel Martineau qui s'occupe principalement de procurer aux habitants du coin le service religieux[2]. Ce dernier réside à la colonie de Nominingue, donc relativement éloigné des autres établissements qui se développent alors le long de la vallée.

Cette distance entre le lieu de résidence de nombreux colons et celui de leur prêtre attitré amène deux problèmes principaux par rapport aux pratiques funéraires. Le premier problème qui nous concerne est celui de l'extrême-onction. L'extrême-onction est le dernier sacrement que reçoit un catholique laïque avant de mourir. Par l'application d'huile bénie et la récitation d'une prière rituelle[3], le prêtre, à toutes fins pratiques, « lave » l'âme de la personne pour la préparer à son entrée au paradis[4]. Alors, il est immédiatement apparent pourquoi l'absence de prêtre résident pose problème au décès de quelqu'un.

1 Maurice Lalonde. Notes historiques. p. 111

2 Mémoires de Marcel Martineau dans Nominingue 1883-1983

3.Jacques 5:14-15 Per istam sanctam unctionem et suam piissimam misericordiam adiuvet te Dominus gratia Spiritus Sancti, ut a peccatis liberatum te salvet atque propitius allevet (Par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté vous réconforte par la grâce de l'Esprit saint. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève)

4.Robert Cabié. « Extrême-onction ». Encyclopédie Universalis

Il devenait alors nécessaire, si la visite du curé n'était pas prévue pour bientôt, de quitter sa terre pour se rendre soit à Notre-Dame-du-Laus, chez le curé Trinquier, ou à Nominingue chez le père Marcel Martineau. Prenons par exemple le cas de monsieur Boisclair, de Kiamika, qui a été contraint de faire le voyage jusqu'à Nominingue avec le cadavre de sa femme où le père Martineau administre l'extrême-onction[5] à la pauvre femme.

Le deuxième problème est celui du baptême. Le baptême consacre l'enfant dans la foi chrétienne, il purifie l'âme du baptisé, souillé depuis des temps immémoriaux par le Péché originel[6], préparant ainsi l'âme à la vie chrétienne et, surtout, au voyage vers le paradis. Mais en quoi l'acte de baptême nous concerne-t-il? N'est-ce pas un rite associé à la vie nouvelle plutôt qu'à la mort? Oui, c'est vrai, mais une personne se doit d'être baptisée si elle veut accéder au paradis après sa mort. C'est pourquoi, à cette époque, les nouveau-nés morts avant d'être baptisés sont typiquement enterrés dans une zone non consacrée des cimetières, avec les suicidés[7].

Si ce n'était pas un problème pour les colons adultes et déjà baptisés venus s'établir sur les terres d'ici, c'en est un pour les enfants nés ici avant l'arrivée des prêtres résidents, particulièrement à une époque où la mortalité infantile est très élevée[8]. Baptiser son enfant devenait alors une véritable course contre la montre pour s'assurer que si quelque chose lui arrivait, il serait au moins éligible au paradis. Car les enfants morts avant d'être baptisés sont condamnés, depuis que des théologiens du 12e et 13e siècle ont introduit le concept[9], aux limbes, sorte d'antichambre de l'enfer, où les âmes ne subissent pas les tourments éternels, mais sans jamais connaître les plaisirs sans fin du paradis[10].

La mise en terre était également une source de problème pour les colons de notre région, principalement dû à l'absence de cimetière. Nous l'avons vu, les rituels funéraires catholiques ont pour but ultime de permettre à l'âme d'être accueillie au paradis. Si le baptême et l'extrême-onction sont deux sacrements essentiels à ce fait, le fait de déposer le cadavre en terre consacrée l'est aussi. La doctrine catholique exige effectivement, du moins en théorie, que les cadavres des fidèles soient enterrés en terre consacrée, soit une parcelle de terre qu'un prêtre a bénie de manière à en faire une zone sacralisée appartenant au domaine du divin. Cette pratique est jugée nécessaire pour la conservation des corps qui sont destinés à revenir sur terre au moment du jugement dernier[11]. C'est pourquoi les cimetières catholiques sont des zones avec des limites claires qui séparent le sacré du profane.

Évidemment, aux premiers temps de développement des villages régionaux, il n'y avait pas encore de cimetière établi et ceux existants étant loin, il était alors normal « d'enterrer un mort ici et là »[12]. La tombe était alors généralement agrémentée d'une croix de fortune indiquant l'emplacement, permettant à un prêtre, plus tard, de venir consacrer la terre.

5.Marcel Martineau. Nominingue 1883-1983. p. 57
6.Marie-France Morel. « La mort d'un bébé au fil de l'histoire ». Spirale. no. 31. 2004. pp. 15 à 34,
7.Idem.
8.J-E Dubé. « La mortalité infantile et les moyens de la diminuer ». L'Union médicale du Canada, vol. 30. 1901. pp. 12-26
9.Marie-France Morel, *idem.*
10.Avant que l'Église chrétienne n'invente le concept des Limbes, les âmes des enfants non baptisés étaient destinées à l'enfer. Sous l'influence de la pensée populaire qui considérait alors le sort réservé à ces âmes trop cruel, l'Église décida de créer le concept des Limbes, un lieu ni bon, ni mauvais, où ces âmes pouvaient trouver le repos.
11.Bury The Dead: Christian Burials. *https://intriguing-history.com/bury-dead-christian-burials/*
12.Marguerite Constantineau. 1884-1984 : Notre-Dame de Pontmain. p. 91

Une autre alternative consistait à inhumer le cadavre de la personne sous le plancher de la chapelle, si le village avait une chapelle, mais pas encore de cimetière, l'endroit où est érigé un lieu de culte étant de facto une terre consacrée[13]. Marcel Martineau en témoigne dans ses mémoires[14.]

L'arrivée d'un prêtre résident mettait essentiellement fin à ces pratiques funéraires alternatives, l'une des responsabilités du curé étant de déterminer un emplacement pour le cimetière. Le curé de Sainte-Anne-du-Lac, Joseph Demers, en témoigne dans son livre au chapitre 10 lorsqu'il décrit les travaux de clôturage et d'aménagement du terrain du cimetière du village[15]. Son arrivée signifiait également la possibilité d'être rapidement baptisé et de recevoir le dernier sacrement sur son lit de mort, assurant ainsi l'accès au paradis aux âmes chrétiennes.

Les pratiques funéraires en contexte de colonisation posent donc de nombreux défis, principalement cristallisés dans l'absence de prêtre résident à même de pouvoir pratiquer les rites funéraires adéquats et à définir l'emplacement d'un cimetière. Si ces rites sont théoriquement nécessaires pour ouvrir les portes du paradis aux âmes, l'Église catholique se montre somme toute compréhensive envers les colons qui doivent faire avec les conditions qu'ils ont et ne menace pas les âmes des croyants de damnation éternelle s'ils ne respectent pas la totalité des rites. Dans tous les cas, la pratique de l'inhumation dans ces régions alors isolées amène des complications auxquelles les habitants des régions plus développées ne font pas face.

Bibliographie

Eugène Demers, prêtre. « Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-du-Lac 1916 – 1976 ». 1982. 194 p.

Intriguing History. « Bury The Dead: Christian Burials ». [en ligne] : https://intriguing-history.com/bury-dead-christian-burials/ (page consultée le 15 mai 2021)

J-E Dubé. « La mortalité infantile et les moyens de la diminuer ». *L'Union médicale du Canada*, vol.

30. 1901. pp. 12-26

Marguerite Constantineau. « Notre-Dame de Pontmain : 1884-1984 ». Notre-Dame-de-Pontmain : Secrétaire municipal (distr). 1983. 125 p.

Marie-France Morel. « La mort d'un bébé au fil de l'histoire ». *Spirale*. no. 31. 2004. pp. 15 - 34

Maurice Lalonde. « Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominingue et Kiamika : 1822 -1937 ».

Beauceville : L'Éclaireur. 1937. 225 p.

Mémoires du révérend père jésuite Marcel Martineau dans « Nominingue 1883 – 1983 ». Nominingue : Comité des fêtes du centenaire de Nominingue, 1983. 417 p.

Robert Cabié. « Extrême-onction ». *Encyclopédie Universalis.* [en ligne] : https://www.universalis.fr/encyclopedie/extreme-onction

Université Laval. « La consécration d'une Église catholique ». *Le patrimoine immatér*iel *religieux du Québec*. [en ligne] : http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=903 (page consultée le 15 mai 2021)

13. Université Laval. La consécration d'une Église catholique
14. Marcel Martineau. Nominingue 1883-1983. p.41
15. Eugène Demers. Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-du-Lac. p. 55

Par Mgr André Chalifoux

LES FUNÉRAILLES AVANT 1965

Provenance des archives diocésaines

Depuis toujours les funérailles ont occupé une place très importante dans la vie des paroisses : funérailles attendues (vieillesse, maladies graves) ou inattendues (accidents, noyades, jeunes enfants). À ce sujet, les registres des paroisses catholiques au Québec ont une réputation à nulle autre pareille au monde et donnent un excellent portrait de la situation démographique et active des paroisses. Dans notre diocèse, les paroisses, généralement peu populeuses, constituaient un milieu “tissé serré”. Tout le monde se connaissait. La participation aux événements sociaux ou d’Église était remarquable.

Avant la réforme liturgique instaurée par le Concile Vatican II (1962-65), tout se passait en latin, aux funérailles comme aux messes ordinaires, et d’un bout à l’autre de la célébration : chants, prières diverses, lectures de la Bible, prière eucharistique, dernier adieu. Lors de l’accueil au début de la célébration, le prêtre se rendait par l’allée centrale de l’église au-devant de la famille qui entrait avec le cercueil. Il disait à haute voix les premiers mots d’une prière, toujours la même, quel que soit le défunt : “A porta inferi...”, “De la porte de l’enfer”... et poursuivait à voix basse inaudible la suite de la prière qui demandait que l’âme du défunt soit conduite jusqu’à la patrie du paradis. Suivait le chant d’entrée par la chorale : “Requiem aeternam dona eis, Domine.”... “Donne-leur le repos éternel, Seigneur... que la lumière éternelle brille sur eux.”

À part l’évangile il n’y avait qu’une seule lecture biblique, toujours la même (Première Lettre de Saint Paul apôtre aux Thessaloniciens 4, 13-18) quelle que soit la personne décédée. Il n’y avait pas de sermon (homélie), pas de prière universelle, pas de distribution de la communion non plus, le jeûne eucharistique étant en quelque sorte impossible à observer jusqu’au moment des funérailles. Après la lecture de Saint Paul, on chantait le “Dies irae, dies illa”...”jour de colère que ce jour-là”... auquel personne ne comprenait rien. Ce long chant qui commençait par des mots terribles, était pourtant empreint de confiance. En fait - on ne s’en rendait malheureusement pas compte parce qu’on ne comprenait pas le latin - la messe des funérailles nous parle peu de la mort, mais beaucoup de sommeil et de repos, de résurrection et de vie, de lumière et de paix, avec le Christ mort et ressuscité. Pourtant, à l’époque, on n’en retenait que les premiers mots, tristes et négatifs.

Aux funérailles, tout dans l’église contribuait visuellement à marquer la tristesse : banderoles noires accrochées aux colonnes, aux fenêtres, au maître-autel, parfois même à partir du plafond, vêtements liturgiques noirs du prêtre et des servants, drap noir sur le cercueil, en accord, si on peut dire, avec les vêtements des personnes endeuillées de la famille, qui se devaient de “porter le deuil” un long moment après le décès.

Provenance des archives diocésaines

Les funérailles se concluaient au cimetière où on se rendait à pied le plus possible. Bien triste cortège! Encore là, prières en latin. Crises de larmes fréquemment. Enterrement ou déposition du corps dans un charnier (en peu de paroisses). Retour la tête basse. Nouvelle étape à vivre.

FUNÉRAILLES

P029-030-02772-002

Funérailles de Mme Donat Mayrand

B59-03-205239-07

Funérailles de M. Pierre Bohémier

DÉCÈS DE MADAME DONAT MAYRAND

Mont-Laurier. — Le 26 juin est décédée à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal Mme Donat Mayrand, née Alice Poirier, à l'âge de 45 ans. Mme Mayrand est décédée des suites d'une intervention chirurgicale.

Outre son époux, la défunte laisse pour pleurer sa perte six enfants, Jacqueline, Jacques, Raymond, Madeleine, André et Thérèse. Deux frères, Emilien et Dorilas Poirier lui survivent de même que trois soeurs.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 30 juin en la cathédrale de Mont-Laurier. Le service fut chanté par Mgr A. Cadotte, assisté des abbés Fortier et Limorges. Dans le choeur on remarquait la présence de Son Excellence Mgr Limoges, de Mgr Leclair, des Chanoines Côté et Brunelle. On remarquait également MM. les curés J. Dupont, L. Lacharité, E. Genest, E. Léonard, le Rév. Père Waddell, MM. les abbés M. St-Louis, Brunet, Vanasse et l'abbé H. Biron.

Une chorale féminine exécuta la messe à trois voix égales de Muller.

Les porteurs étaient MM. M. Bertrand, S. Bélanger, R. St-Louis, Alf. Lamoureux, L. Lefebvre et G. Dumoulin, tous accompagnés de leur épouse. Signalons que tous les porteurs étaient du Cercle Lacordaire, dont Madame Mayrand était une propagandiste dévouée.

"Le Flambeau" prie M. Mayrand et sa famille de bien vouloir agréer ses vives sympathies.

Le Flambeau 8 juillet 1950

Extrait de journal

Par Mgr André Chalifoux

CIMETIÈRES AVANT 1963

Partout au monde et dans quelque religion ou civilisation que ce soit, les cimetières ou autres lieux de sépulture revêtent une grande valeur. N'est-ce pas une façon universelle d'exprimer une foi dans la vie au-delà de la mort en même temps que de garder mémoire des ancêtres ?

Lors de la création du diocèse de Mont-Laurier en 1913, la plus grande partie du territoire prévu à cette fin était constituée d'un territoire détaché du diocèse de Montréal (côté Laurentides) et d'une partie du diocèse d'Ottawa (côté de la Gatineau). Puis, lorsque des colons viennent s'installer sur des terres vierges, soit à l'instigation des gouvernements, soit à l'invitation des quelques familles déjà établies, soit au moment de la première guerre mondiale (1914-1918) où les jeunes hommes cherchaient à fuir l'enrôlement dans l'armée, il a fallu tout organiser au fur et à mesure la vie naissante... ou mourante.

Pour inhumer les corps on cherchait toujours un terrain sablonneux, facile à creuser même en hiver, compte tenu des instruments alors en usage, et situé le plus près possible de l'église où avaient lieu les funérailles. Pensons notamment aux cimetières de Kiamika, de Notre-Dame-de-Pontmain, de Lac-des-Écorces (près de la première église devenue salle de l`Âge d'or), où les fidèles pouvaient facilement se rendre à pied après les funérailles, soit en portant les cercueils à bras d'hommes, soit en les déposant dans un genre de charrette plus ou moins adaptable à ce transport d'occasion.

P018-P098

Dans les cimetières de plusieurs importantes paroisses, à Mont-Laurier par exemple, se trouvait un "charnier", petit édifice destiné à recevoir les corps des défunts de la fin de l'automne jusqu'aux premiers dégels du printemps, le creusage du terrain étant trop difficile à réaliser avec les instruments de l'époque où tout se faisait à bras d'homme au pic et à la pelle.

Les défunts ne font pas grand bruit. Pourtant les cimetières ont toujours occupé une place importante dans la vie des paroisses. Disons plutôt dans la vie des paroissiens et paroissiennes. Encore aujourd'hui, il est fréquent de voir dans nos cimetières des gens déambuler, s'arrêter, prier, et pas seulement devant le monument de la famille immédiate. Les noms gravés sur les monuments font remonter à la mémoire nombre de personnes connues, apparentées ou non, et d'événements rattachés à ces personnes ou à l'histoire de la localité.

Puisque dans cet article on se limite à parler des cimetières d'avant 1963 (plus ou moins), année de la fin du Concile Vatican II, il faut rappeler qu'il existait de grandes différences, qu'on ne peut détailler ici, entre les cimetières des "vieilles" paroisses des débuts du diocèse de Mont-Laurier en 1913, d'une part, et des paroisses créées après 1913 : des paroisses comme Sainte-Agathe-des-Monts, officiellement fondée en 1875, appartenant au diocèse de Montréal, mais déjà "mission" en 1853, et d'autres comme Gracefield, officiellement fondée en 1901, mais déjà "mission" en 1843, appartenant au diocèse d'Ottawa, et devenant ainsi la toute première mission catholique sur le territoire du diocèse de Mont-Laurier.

Par Sylvie Daviault

LE CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DE-FOURVIÈRES

En 1901
Vente pour 1.00$ par Isidore Gauthier à la corporation épiscopale d'Ottawa d'un arpent carré de terrain sur le lot 22, 1er rang Campbell pour fin de cimetière.
Réf : Un passé plein d'avenir, Monseigneur André Ouellette et collaborateurs, p.66

En 1902
Inhumation dans le cimetière paroissial de 23 corps qui ont été ensevelis ici et là depuis les débuts de la colonie.
Réf : Un passé plein d'avenir, Monseigneur André Ouellette et collaborateurs, p.53

En 1905
Corvée de 75 hommes pour l'aménagement du cimetière avec le curé Génier.
Réf : Un passé plein d'avenir, Monseigneur André Ouellette et collaborateurs, p.87

En 1940
Le cimetière de Mont-Laurier compte sûrement parmi les plus beaux des Laurentides. Grâce au dévouement inlassable de M. le curé Neveu, qui consacre à son embellissement la plupart de ses loisirs. La population est fière de son cimetière et reconnaissante envers celui qui a fait du terrain où dorment nos parents et nos amis, un endroit où règnent l'ordre et la beauté.
Albiny Paquette 1940
Réf : Histoire de Mont-Laurier, 1940-1990, Tome 2, par Luc Coursol, p.69

Extrait du livre « Une vie bien à mon goût » de Régina Daviault Coursol, p.22

Mon père (Oscar Daviault) a fait l'entretien du cimetière de la paroisse Cathédrale pendant des années. Il s'occupait du gazon et des fleurs, plantait des arbustes. Il creusait des fosses à la pelle. Il faisait aussi l'installation des monuments. Ma mère gravait les noms et les dates sur les pierres, c'était 25 sous par lettre. Elle gravait avec un petit poinçon et ensuite peinturait le fond des lettres doré ou noir selon ce qui était demandé.

Lorsque quelqu'un achetait un gros monument et voulait faire changer des corps de place, les restes devaient être déterrés. Mes sœurs, Pauline et Thérèse, devaient aller l'aider et elles n'aimaient pas cela. Les os étaient mis dans un sac de plastique pour les changer de fosse. Mon père a travaillé au cimetière jusque vers l'âge de 75 ans.

B30-04-002090-A

Par Benoît Bourbeau

LES CIMETIÈRES DE BASKATONG: TÉMOINS D'UNE MÉTAMORPHOSE

Le changement fait partie de la vie des nations et des sociétés. Ce changement est parfois rapide, parfois le fruit d'une longue évolution. Quand on pense au changement, la première chose qui nous vient en tête est souvent relié à la technologie. Mais le changement culturel, lui, peut être parfois beaucoup plus subtil à percevoir. C'est souvent le cas avec les croyances religieuses. Toutefois, ce changement peut se voir même par des non-initiés lorsqu'il est rapide et qu'il concerne toutes les facettes de la vie d'un peuple. C'est ce qui s'est passé dans le cas des nations autochtones.

Officiellement, onze nations autochtones sont reconnues par le gouvernement du Québec et chacune possède sa propre culture, parfois très différente de celle de ses voisins autochtones. Les Anishinabeg, autrefois connus sous le nom d'Algonquins, sont une nation algonquienne dont la langue appartient à la famille des langues algiques, mais qui est plus proche de l'ojibwe que du cri. Cette nation est présente dans la région depuis des millénaires et ses membres ont été sédentarisés relativement récemment.

Avant leur sédentarisation, les Anishinabeg n'étaient pas catholiques et le chamanisme façonnait tout le cycle de vie des membres de la nation. Les pratiques funéraires de cette nation répondaient autant aux réalités de leur mode de vie qu'à leurs croyances religieuses. Selon les croyances religieuses anishinabeg, les défunts voient leur âme quitter leur corps pour entreprendre un cheminement vers un au-delà où se trouvent déjà les autres défunts. Le corps du défunt a donc besoin de certains outils pour l'accompagner pendant le voyage et le respect du corps est fondamental. Si le décès se produit pendant l'hiver, le corps est habituellement enveloppé dans de l'écorce de bouleau et est déposé sur un tecipitakan (plate-forme sur pilotis) où il sèche. Lorsque la température le permet, le défunt est enterré sur place. Les plans d'eau permettant de se déplacer sur de très longues distances, le lieu d'enfouissement était habituellement situé près de la rive afin que le défunt puisse toujours avoir accès à l'eau facilement.

Lors de l'effondrement du commerce des fourrures, le mode de vie des Anishinabeg amorce un changement brutal. La chasse perd de son importance économique et les barons du bois arrivent dans la région avec les Oblats de Marie-Immaculée. Les Anishinabeg sont alors contraints à une sédentarisation relative et à une christianisation très fortement suggérée. Ce que les Oblats appellent du paganisme est progressivement remplacé par le catholicisme.

Le cimetière traditionnel autochtone situé sur l'île du cimetière est progressivement abandonné par une partie de la population qui reçoit la sépulture dans le cimetière catholique. Lors de la montée des eaux de la rivière Gatineau en 1927 sera créé le réservoir Baskatong. Avant cette inondation, autant le cimetière autochtone que le cimetière catholique seront déménagés près de l'actuelle Pointe-à-David.

De nos jours, la sécularisation a gagné autant la nation québécoise que la nation anishinabeg, mais plusieurs croyances traditionnelles que les catholiques ont tenté d'éteindre reviennent en force entre autres à Kitigan Zibi, un des foyers de la nation anishinabeg dans le nord de l'Outaouais.

L001-S28-SS2-D17-P01
Cimetière indien à la Pointe à David, Lac Baskatong
Source : Marguerite Leblanc Lauzon

Sources :

**Collection de la SHGHL*

**Marie-Pierre Bousquet, « « Repose en paix » : pour le respect des droits des Anicinabek dans leurs rituels funéraires », Frontières, vol. 29, no 2, 2018. https://www.erudit.org/fr/revues/fr/2018-v29-n2-fr03541/1044166ar/*

**Kitigan Zibi Education Council, Since Time Immemorial: « Our Story »: The Story of the Kitigan Zibi Anishinàbeg. Maniwaki, Kitigan Zibi Education Council, 2004, 344 p.*

**Lorraine Robitaille Thibeault, Les deux côtés de la rivière. Hull, 1982, 58 p.*

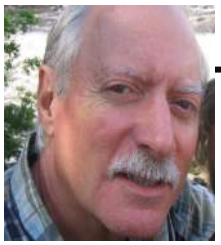

Par Gilles Guénette

LES TAILLEURS DE PIERRES

Le Flambeau 1941-01-10

M. Théodule Dussault meurt à l'âge de 67 ans

M. Théo. Dussault, maître-marbrier, de Mont-Laurier est décédé jeudi le 2 janvier, à la suite d'une courte maladie. Le défunt laisse, en outre son épouse, une nombreuse famille, dont trois soeurs et et un frère. Il n'avait qu'un fils, Jean, et 2 filles: Mme E. Desrosiers, de Joliette, et Mme Charlemagne Regimbald, de Mont-Laurier.

[...]

Les porteurs du coin du poêle étaient MM. Flavien Blouin, le docteur L.-M. Grignon, régistrateur du District de Montcalm, M. Odilon Paquette, M. Albiny Regimbal, Gustave Villeneuve et le docteur Albiny Paquette M.P.P.

[...]

Le premier tailleur de pierres à fabriquer des stèles funéraires à Mont-Laurier fut Théodule Dussault. Sa boutique était située sur la rue de la Madone, près du coin de la rue Mercier (cette dernière portait jadis le nom de la Madone sur une carte de 1926). Exceptées quelques photos sur plaques de verre, nous avons peu d'information sur cet homme. Il était probablement considéré comme un homme important dans le village, car dans sa nécrologie ci-jointe, nous retrouvons les noms des porteurs ayant tous été des notables de la place.

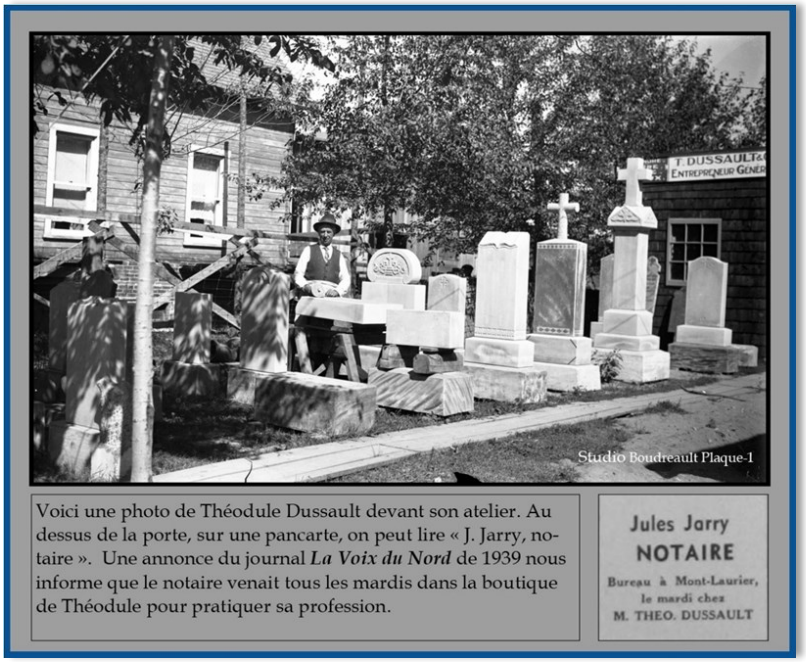

Voici une photo de Théodule Dussault devant son atelier. Au dessus de la porte, sur une pancarte, on peut lire « J. Jarry, notaire ». Une annonce du journal *La Voix du Nord* de 1939 nous informe que le notaire venait tous les mardis dans la boutique de Théodule pour pratiquer sa profession.

Jules Jarry
NOTAIRE
Bureau à Mont-Laurier, le mardi chez M. THEO. DUSSAULT

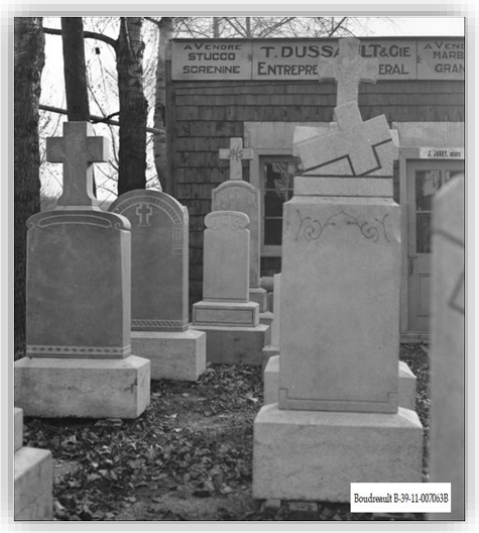

Le deuxième tailleur de pierres tombales fut M. Arthur St-Pierre de Lac-des-Écorces. Selon M. Pierre Bazinet, M. St-Pierre aurait été actif entre 1950 et 1972. Voici une de ses publicités parues dans le journal Le Flambeau de 1956.

Le Flambeau 1956-05-26

Honorez la mémoire d'un défunt
PAR L'ACHAT D'UN MONUMENT

ARTHUR ST-PIERRE

PIERRES TOMBALES
et MONUMENTS
Spécialité : GRANITE

Lac des Ecorces - Cté Labelle, P. Q.

Dans le même journal du 15 septembre 1962, on apprend que M. St-Pierre possédait une carrière de granite : « Le granite recouvrant la cathédrale, vient d'une carrière située à Mont-Laurier même, près de la gare. Celui qui recouvre l'évêché, a été fourni par M. Arthur St-Pierre, de sa carrière de Guénette. »

En 1963, un malheur lui est arrivé…

Une perte de $10,000

Un incendie a ravagé l'atelier de tailleur de pierre de M. Arthur St-Pierre, lundi matin, 25 novembre, à Lac-des-Ecorces, près de Mont-Laurier. Cette entreprise se spécialisait dans la confection des monuments funéraires. Cet atelier servait d'entrepôt et contenait plusieurs machines de grande valeur.

Le Flambeau 1963-11-29

Le troisième tailleur de pierres tombales ayant exercé son métier dans la région fut M. Robert Gareau. Il a débuté comme artisan-tailleur vers l'âge de 20 ans, dans la ville de Saint-Jérôme. En 1974, M. Gareau vint s'établir près de Mont-Laurier, dans le secteur Des Ruisseaux. Il exercera son métier jusqu'en 2019. M. Gareau installait lui-même les pierres tombales. À travers le temps, ces pierres rendent hommage à de nombreux individus de la région. Ses œuvres se retrouvent dans plusieurs cimetières de nos localités, sinon dans toutes. Parfois, à la demande de ses clients, il installait des monuments sur des propriétés privées. De plus, son talent de tailleur fut reconnu jusqu'au Venezuela, où il y exporta une de ses œuvres.

M. Gareau travaillait exclusivement le granite dont les couleurs principales sont le rose, le gris, le "charcoal", le noir, le rouge indien, le noir africain et sans conteste le plus beau et le plus dispendieux, le Blue Pearl. Le granite rose le plus précieux provenait de la région, celui de la carrière de M. Majorique Poisson, l'ancienne carrière de M. Arthur St-Pierre. De nos jours, question de coût, les pierres proviennent de Chine ou d'Inde et elles sont gravées par les

Source: Gilles Guénette

filles de M. Gareau, Nathalie et Danielle, et sa petite-fille Marie Lou. L'installateur des monuments est M. Norbert Cloutier.

Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, plusieurs vendeurs itinérants ont visité le territoire pour négocier la vente de pierres tombales.

Lors d'une visite au 1er cimetière de Mont-Laurier, M. Pierre Bazinet, thanatologue, nous montre des exemples de monuments fabriqués à partir de différents matériaux : fer forgé, ciment, pierre à chaux, marbre et granite; les croix de bois n'ont pas résisté à l'usure du temps. Au début, les gens trop pauvres pour louer un terrain étaient inhumés dans des fosses communes, parfois avec une épitaphe gravée sur du bois. Le monument le plus grandiose est celui du Dr Toussaint Lachapelle érigé en 1955. Son originalité consiste en une imposante et somptueuse statue de femme, statue coulée en bronze. D'aucuns disent que son visage serait une représentation fidèle de la figure de l'épouse du docteur Lachapelle, Mme Philomène L. Bolduc, décédée le 3 février 1951. Comme vous pouvez le constater sur la photo ci-jointe, la gracieuse épouse est plongée dans un sommeil serein. Elle tient dans sa main gauche trois roses qui ont une signification particulière dans la franc-maçonnerie. Chacune d'elles porte le symbole d'un principe directeur :

Sources : Nathalie Gareau et Pierre Bazinet
https://www.significationdesfleurs.com/signification-des-roses/

Vieux cimetière, vers les année 1950.

P029-030-02805-002

« IMPOSANTES FUNÉRAILLES AU JEUNE SERGE COURTEMANCHE »

« La dépouille mortelle a quitté la demeure de ses parents vers 9 hres. Le corps de clairons de l'école St-Eugène et quatre landaus de fleurs précédaient le corbillard. » Le fils de M. et Mme Henri Courtemanche, âgé de 9 ans, est décédé le 12 septembre 1955, à la suite d'une chute, alors qu'il jouait avec d'autres enfants dans la cour de ses parents. À cette époque, lorsque les funérailles étaient celles d'un personnage important ou de quelqu'un de près, même si la foule était fort nombreuse, le journal publiait les noms de tous les participants, ainsi que les noms de ceux qui offraient des « Offrandes de messes », des « Tributs floraux », des « Télégrammes de sympathies », des « Messages de sympathies ». Ici, des centaines de noms.

Mont-Laurier. — Les funérailles de Serge Courtemanche, enfant de M. et Mme Henri Courtemanche, dont nous annoncions le décès dans notre dernière édition, ont eu lieu jeudi, le 15 septembre dernier.

La dépouille mortelle a quitté la demeure des parents vers 9 hres. Le corps de clairons de l'Ecole St-Eugène et quatre landaus de fleurs précédaient le corbillard.

Parmi ceux qui conduisaient le deuil, on remarquait outre le père du défunt et son frère Gilles, l'Honorable Albiny Paquette, M. Gilbert Paquette, le Dr Jean-C. Paquette, Me Paul Massé, M. Victor Courtemanche, Son Honneur le maire Léopold Fleurant, le docteur Gustave Roy, député fédéral, le Conseiller Adéodat Crompé, représentant le maire de Montréal, M. et Mme Jean-Marie Massé, M. le Maire Albiny Desgagnés, M. le maire Henri Jolicœur, M. Aristide Massé, M. Roland Massé, M. Paul-Emile Lesage, M. Gaston Dubreuil, M. Conrad Prénoveau, Dr L.-J. La-Rue, M. Gilles Reid, M. James Marano, M. Raymond Blais, M. Jean Lafleur, M. l'échevin Elmer Courtemanche, M. le maire Lionel Courtemanche, M. le maire Zénon Melançon, M. Ernest Courtemanche, M. Jean Brisebois, M. Paul-Emile Massé, M. le notaire Roméo Ouellette, M. Paul-Emile Forget, M. Henri Sabourin, M. le docteur J.-E. Lamieux, M. Alcide Boudreault, M. Jean-Jacques Lesage, M. Raymond Léger, M. Paul Lavigne, M. Georges Paquette, M. J.-L. Picard, M. Phrase Arbic, M. René Boivin, M. Joseph Rouleau, M. Emm. Gauthier, M. Claude Massé, M. le maire Hector Beaudoin, M. Edmond Grammond, M. Côme Belleau, M. Lionel Racicot, Me Ernest Charette, M. Henri Lafontaine, M. Alcide Pelletier, M. Roland Bazinet, M. Omer Bélanger, Dr. C.-E Pelland, M. Yvan Laurin, M. Adhémar Raynault, M. Aldège Trempe, M. Marcel Meurisette, M. Laurent L'Allier, M. Georges Bazinet, M. Emile Lauzon, M. Robert Roy, Me Jacques Beauchamp, M. Henri Dionne, M. Rodolphe St-Louis, M. William Grenier, M. Ferdinand Paquette, M. Hector Bélec, M. Oscar Leduc, M. Rolland Boisvert, M. Henri Forget, M. Max Meilleur, M. Elie Lavoie, M. Wilfrid Pougart, Dr Otto Seibert, M. Louis Godard, M. Benoit Reid, M. Gabriel Lemoir, M. Noël Decosse, M. J.-O. Lemire, M. Adrien LaRose, M. Armand Turcotte, M. Vianney Therrien, M. Eddy Béland, M. Arnold Michaudville, Dr Farest Montréal, M. B. Furest, M. Jean-Louis Laurin, M. Paul Desloges, M. Roland Lafrance, M. Gilbert Dumont, M. Joseph Lajeunesse, M. Gabriel Lépine, Me Jean Perdriau, Me Guy Brissette, M. Jean Gadbois, M. Absolon Lapine, M. Paul Guénette, M. Adolphe Desserres, M. Paul Marcheseault, M. Georges Anesion, M. Roland Ménard, M. Roger Beauvais, M. Germain Ouellette, Dr Jos. Forest, M. Jean-Paul Poulin, Me Robert Duval, M. Gérard Beauchamp, M. Paul Manseaux, M. Manuel Maître, M. Roméo Valois, M. Georges Albert Noël, M. Alfred Chartrand, M. Albert Moreau, M. Hermann Forget, M. Euclide Laliberté, M. Georges Valade, M. Lionel Théorêt, M. Jacques Bélisle. Une soixantaine d'automobiles composaient le cortège dans lesquelles avaient pris place parents et amis.

La levée du corps fut faite par Mgr Adrien Cadotte, chancelier de l'évêché.

Le service fut célébré par le R. P. Roland Courtemanche, o.m.i., oncle du défunt, assisté du R.P. Germain Lalande, c.s.c., supérieur du Collège St-Laurent et du R.P. Paul Leduc, c.s.c.

Prenaient place dans le choeur, Son Excellence Monseigneur J.-E. Limoges évêque du diocèse de Mont-Laurier, Monseigneur Robert Jutras, vicaire-général, Mgr L. Latour, p.d., curé de Perme-Neuve, Mme Maurice Leclerc, P.D., Supérieur du Séminaire St-Joseph, M. le Chanoine Léopold Limoges, M. l'abbé Claude Roy, M. le curé Lucien Lacharité, de Mont St-Michel, M. le vicaire Irénée Bélanger, de Perme-Neuve, M. l'abbé Roland Campeau, aumônier des scouts, M. l'abbé Arthur Fréchette, aumônier de l'Hospice Ste-Anne, M. l'abbé Marc Michaudville. La levée du corps fut faite par Monseigneur Adrien Cadotte, Chancelier à l'Evêché.

Les porteurs étaient tous des scouts dirigés par le chef-scout Jean-Réal Boisvert, ce sont : MM. Yves Daoust, Guy Grenier, Jean Eudes L'Allier, Gaétan Pelineault, Marc Dufour et Denis Guindon, et les porteurs d'honneur, des louveteaux étaient les jeunes Pierre St-Louis, Jean-Claude Dorion, Marcel Lauzon, Gaétan Lajeunesse, Dorock Brady, François Briseboi, Luc Coursol et Pierre Corbeil.

Offrandes de messes

L'Honorable J.-H.-A. Paquette, M. et Mme Cristine Massé, M. et Mme Roméo Ouellette, Mlle Florine Massé, M. et Mme James Marano, M. et Mme Maurice Régimbald, M. Léo Picard, M. A. Courtemanche, M. et Mme Lionel Courtemanche, M. et Mme Victor Courtemanche, M. et Mme Jean-Paul Corbeil, Union Incorporé, Rév. Paul A. Trépanier, ptre, Rév. J.-M. Ragué, ptre curé, Rév. père Bernadin Verville, O.F.M., M. et Mme Gilbert Paquette, M. et Mme Hervé Bélanger, Mme Hélène Hunter et Patricia, Mlle Gemma Durocher, M. et Mme Pierre Routet, l'abbé Albert Tilly, ptre curé, Mme Bruno Robert, M. Moréno Dumont, M. l'abbé R. Chayer, ptre, Dr et Mme J. Claude Paquette, M. et Mme Marcel Morrissette, Mlle Gisèle Marano, Mlles Colette et Jeannine Demers, Mlle Henriette Talbot, Mlles Thérèse et Marguerite Bauine, M. et Mme Manuel Maître, M. H.-E. Lessonde, ptre, curé, M. et Mme Jean-Marie Lefebvre, Les Monialles Bénédictines du Précieux-Sang de Mont-Laurier, Le Personnel et les Anciens du Collège Saint-Laurent, Les Religieuses de Sainte-Croix de Val des Bois, Les Rel. de l'Hospice Ste-Anne, Les officiers de la Sûreté Provinciale, M. et Mme Yves Lamarche, M. et Mme André Dufresne, M. et Mme J.-O. Fréchette, M. et Mme Albiny Régimbald et famille, Me J. Robert Duval, M. et Mme Paul L. Boutet, M. Rolland Massé, M. et Mme Noël Décosse, M. et Mme Ernest Filion, Les Rel. Marianites, Hôp. Ste-Croix, M. et Mme Arthur Plante, M. et Théo Corbeil, M. Frédéric Dufresne et famille, Les Religieuses de Moderne du Nord Enrg., Mlle Marie-Ange Lachaine, Mme Philéas Morissette, M. Paul Rouel, E. Fontaine, M. et Mme Marcel Lamarche, M. et Mme Jasmin Noël, M. et Mme Georges Albert Noël, Soeurs de Ste-Croix de Nominingue, M. et Mme Joseph Massé, M. et Mme Fernand Constantineau, Docteur et Mme J.-E. Lemieux, M. Roman Lépine, M. et Mme Emmanuel Gauthier, M. et Mme Vianney Poisson, M. et Mme Marjeric Poisson, M. et Mme Julien Massé, M. et Mme Joseph Deschambault et famille, M. Ronald Forcier, Rév. Ernest Léonard, ptre curé, Mme Jules Massé, Rév. E.-A.-Z. Massé, ptre curé.

Tributs floraux

M. et Mme Henri Courtemanche, Honorable et Mme George Drew, Honorable Docteur et Mme J.-H.-A. Paquette, M. et Mme Victor Courtemanche, M. et Mme Germain Bock, M. et Mme Aldège Trempe, M. et Mme Laurent Hébert, Mme Fred Tinkler, M. et Mme André Massé, M. et Mme Marcel Lamarche, M. et Mme Alfred Larose, M. et Mme Adhémar Raynault, Notaire et Mme Guy Brissette, M. Berthold Mongeau, M. et Mme Jean Bourdon, M. et Mme Rémi Moncion, M. et Mme Georges Paquette, M. et Mme Jean Perdriau, Union Incorporée, M. et Mme Lucien Châtelain, M. Léon Balcer, M. et Mme Conrad Prénoveau, Hôpital Jean Talon, M. et Mme Henri Lafontaine, M. et Mme Eugène Binette, M. et Mme Gaston Dubreuil, M. François Vézina, M. Jean-Pierre Larue, Hôtel Centrale, Mont-Laurier, M. et Mme J.-L. Guay, M. Arthur W. Langlois, M. et Mme Rémi Vanier, Docteur et Mme L.-J. Larue, Mlle Marie-Claude Lauzon, M. et Mme Jean-Paul Lauzon, M. et Mme Pierre et J. Lévy Paquette, Mme Gélinas Gagnon, les élèves du Pensionnat de Mont-Laurier, la Chambre de Commerce de Mont-Laurier, M. Pierre-Luc Lauzon, M. et Mme Jean Lafleur, M. et Mme Clifford Jarvis, M. André Cadieux, M. et Mme J.-W. Beattie, M. et Mme Paul Gagnon, M. et Mme Jean-Paul Jacques, M. et Mme Pierre et Mlle Cristiane Villeneuve, Mlle Louise Lesage, M. et Mme Wilfrid Pougart, M. et Mme J.-E. Lavoie, Mme Louis-Marie Grignon, M. Georges Carlin, M. et Mme Roméo Valois, M. et Mme René Binette, M. Avila Pagé, M. René Binette Junior, M. et Mme Georges Albert Noël, Conseiller et Mme Adéodat Crompé, M. et Mme Germain Ouellette, M. et Mme Arthur Aveline, Docteur et Mme Léo Forest, M. et Mme Yvan Laurin et Francine, M. et Mme Herman Forget, Marcheseault & Fils, M. et Mme Lucien Courtemanche, M. et Mme Laurent L'Allier, Mlles Suzanne et Armelle Beauchamp, M. et Mme Henri Sabourin, M. et Mme Gilbert Paquette, Docteur et Mme J. Claude Paquette, M. et Mme Jean-Marie Dufresne, Mme A. Valade, Mme Vanchesteing et famille, Mlle Lise Blais.

Télégrammes de sympathies

Honorable Maurice Duplessis, Premier Ministre de la Province de Québec, M. Jean Grégoire, M.D., Sous-Ministre de la Santé, Honorable Sénateur Daniel Johnson, C.R., Mlle Simone Côté, du Parti Conservateur, M. Jean-Pierre Normand, secrétaire du Parti Conservateur, Parti Conservateur du district de Montréal, M. J. Ch. Beaudet, Sous-ministre suppléant, Ministère de la Santé, Honorable Roméo Lorrain, Ministre des Travaux Publics, M. et Mme Gaston Parent, président, Association Conservatoire, comté Laflontaine, M. J. Florian Cadieux, Officier Spécial, Montréal, M. et Mme Rolland Corbeil, M. et Mme L. François Bourgeois, M. et Mme René Courtemanche, M. et Mme Bernard Saint-Aubin, M. et Mme Maurice Aveline, M. et Mme Gilles Ferdriau, M. et Mme Gérard Côté, M. et Mme J.-J. Décarie, M. et Mme Lucien Châtelain, Notaire et Mme Paul-André Adam, M. et Mme Paul A. Champoux, M. et Mme Albert Joliceoeur, M. et Mme Lionel Morrisette, M. et Mme Joseph Crump, M. et Mme Antonio Vermette, M. et Mme Médéric Gervais, M. et Mme Gilles Chatelain, M. et Mme L. Bastien, M. et Mme Roch Doré, M. et Mme Athanase Sarrazin, M. et Mme Eléazr Malette, M. et Mme Louis Hébert, M. et Mme Samuel Côté, M. et Mme Aurèle Lafontaine, M. et Mme Avila Pagé, M. et Mme Jean-Paul Corbeil, M. et Mme Romuald Aubry, M. et Mme Ernest Filion, M. et Mme Maurice Cousineau, M. et Mme Romuald Ménard, M. et Mme Arthur Aveline, M. et Mme Germain Drouin, M. et Mme Valérie Brochu, M. et Mme Bernard Marano, M. et Mme L.-B. Delaney, M. et Mme J.-H. Déléie, M. et Mme Emile Bergeron, M. et Mme Edmond Latourelle, M. et Mme Alfred A. Anesion et Docteur et Mme J.-A. Rouleau, M. et Mme Roméo Lalande, M. et Mme Louis Cardeau, M. et Mme Lucien Marcoux, Le Juge et Mme H.-A. Fortier, M. et Mme Georges Godin, M. et Mme Louis Vercheck, Docteur et Mme Ruben Laurier, Docteur et Mme Raoul Poupin, M. et Mme Lorenzo Guay, Docteur et Mme Jacques Cartier, Docteur et Mme Côme Cartier, M. et Mme Valéré Lavallée, Notaire et Madame J.-B. Coupal, Docteur et Mme P. Simard, Mme Anthime Fortin, Mme Jeannette Vadeboncœur, M. Gabriel Germain, Mlle Yolande Guyot, Mlle Louise et M. Pierre Houde, M. Paul Lafortune, M. Lionel Racicot, Rév. Frère Jacques, M. Raymond Laganière, M. Maurice Têta, M. et Mme Conrad Legault, Mlle Paimyre Deschenes, Docteur Auger, M. Jacques Archambault, M. et Mme Jeanne et William Croteau, M. et Mme Raoul Poitaine, M. Armand Guénette, M. Jean-Paul Bérubé, Révérend E. Morin, M. Roland Sabourin, M. l'abbé Romuald Chayer, Jacqueline et Claude Morin, M. Raoul Laporte, M. Jean-Paul Carle, M. Charles Girouard, M. Donat Plante, M. Charles Terrault, Mlle Denise Aubry, Mlle Ida Lauzette Leduc, M. Napoléon Lachapelle, M. Gérald White, M. Lucien Nadeau, M. Léo Lafrance, M. S.-A. Cyr, M. Raphael Beaudette, Mlle Yvette Dufort, Mlle Jeannine Hervieux, Mlle Madeleine Provost, M. Earl Rowe, Boisvert & Janelle Co. Ltée, M. Paul Raymond, M. E. Aubert, M. Jean Robert Piette, M. Edgar Hébert, M. et Mme Georges Crompé et famille, M. et Mme Alcide Therrien et famille, M. et Mme Charles Mayer et famille, M. et Mme J.-C. Paquin et famille, M. et Mme H. Marcheseault et famille, M. et Mme P. Dufresne et famille, M. et Mme Aldéric Cousineau et famille, M. et Mme Alfred Duval et famille, M. et Mme Georges Dupuis et famille, M. et Mme Roger Munn, M. et Mme Bernard Laiande, M. et Mme Paul-Emile Duguette, M. J.-S. Bourque, Mme P. Marcousse de L'Oeuvre des Trousseaux Blancs, Mme G.-J. Ernest Côté et Marie-Paule, Berthe et Alexandre Tuché, M. Rodolphe Sauvé, Sauvé & Frères Ltée, Mme Marthe Guyot Brosseau, M. Paul-Emile Robert, Docteur Paul Létondal, Me Thérèse Crump, M. Gérald Cournoyer, M. Pierre Brunelle, Miela Thérèse et Marguerite Bauine, M. et Mme Germain Bruière, M. et Mme Roger Lacoste, Me Yvon Perras, avocat, M. C.-O. Monat, M. Jean Bruchesi, M. Rolland Courtemanche, M. et Mme Maurice Pratt, M. Etienne Duhamel, Maître Jean B. Lafrenière, M. Georges Carlin, M. J. Wilfrid Dufresne, M. André Phaneuf, M. et Mme Gérard Corriveau, M. J.-H. Cyr, M. et Mme Marc Lacoste, Me Raymond Noël, Révérend Georges Laurin, ptre, M. et Mme Jules Dupuis, Chanoine Paul Contant, Mlle Ghislaine Deschambault, M. Armand Turcotte, M. John G. Ahern, M. J.-E. Huot, M. R.-A. Beauchamp, M. Jules Legault, M. Sully Pier, Mlle Laurette Champagne, M. Damien Jasmin, M. Richard Raymond, M. J.-P. Labarre, Mme Fabienne Cartier Robichon, M. Pat et Isabel Connolly, M. Omer Côté, C.R., M. J. Sylvia Dextraze, M. Armand Decm, M. et Mme Georges Godard, M. et Mme Lionel Dumais, Les Religieuses de l'Hospice de Saint-Jérôme.

Messages de sympathies

Son Exc. M. Gaspard Fauteux,

Lieutenant-Gouverneur, La Tenance de l'Ordre Equestre du St-Sépulcre ; Son Exc. M. et Mme Eugène Thibault; Sénateur Parlementaire de Québec ; la Rév. Mère Générale des Dominicaines de Marie ; la Rév. Soeur Thomas du Sauveur, supérieure de l'hôpital de Carterville ; le personnel de l'Hôpital de Montréal ; le Lieutenant et Mme Léon Lambert ; M. et Mme Raymond Vézina ; M. Arthur W. Langlois ; Municipalité du Village de Lac des Ecorces, La Commission Scolaire de Roberston et Pope, Les Soeurs de Carterville, Hôpital du Sacre-Coeur, Les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, de Lorette, Révérende Soeur Marie de Saint-Aristide, religieuse du Bon Pasteur, Rév. Sr Thomas de Cantorbéry des Srs de la Providence, Mme Jules Massé, Mlle Florine Massé, M. Louis

M. Morin et famille, M. et Mme Liguori Daoust, M. et Mme Raymond Massé, Mlle Liliane Plouffe, Mme Raymond Plouffe, M. et Mme Gaétan Meilleur, M. et Mme Armand Dubé, Mlle Christiane Lauzon, M. Maurice Corutemanche, M. et Mme Fernand Prévost, M. et Mme Evance Duval, M. Victor Paquette, M. et Mme Léo Laurin, Mme Joseph Cardinal et famille, M. et Mme Armand Pagé, M. Gilbert Coutier, M. et Mme Clément Janelle, M. et Mme J. Arthur St-Pierre, Mlle Régina Brisebois, Mme Chamoud de Grenier et famille, M. André Laurin, Mme Gustave Roy, Mlles Gertrude et Lucille Constantineau, Mlle Yvette Corbeil, M. et Mme Rolland Ménard, M. Richard Constantineau, Mme Lucien Hogue, M. et Mme Onésime Noël, M. et Mme Léo Simonneau, M. et Mme Léon Grenier, M. et Mme Alfred Chaput, Mlle Monique Dionne, M. et Mme Arthur Sarrazin, MM. et Mmes Réal Chaussé, Achille Pelletier, Emile Massé, Paul Florant, Eidége Chaslès, Roméo Blais, Lionel Grenier, Euclide Forget, Gérald Girard, Mlle Pauline Plouix, Mme Léo Paquette, Mlle Emma Aubry, Mlle Ludmile Perdrian, Me J.-Paul Ste-Marie, M. André et Mignonne Tessier, Le Préclassique 1955-56, M. et Mme Ernest Lauzon, M. Jacques O. Fraysseur, M. Patrick Cloutier et famille, M. et Mme Alfred Melançon, Mme Laurent Hébert, M. Denis Lemaux, M. et Mme René Courtemanche, M. et Mme Rolland Villeneuve, M. Réjean Pagé, M. et Mme Laurré Bélanger et famille, M. et Mme Aldège Whissel, M. et Mme Jos. Bélanger et famille, M. et Mme Maurice Bélanger, Mme Lactance

Cailleux et famille, M. et Mme Lorenzo Cicotte, M. Gaétan Lajeunesse, M. Gaétan et Mlle Réjeanne De Grâce, M. et Mme Gilles Dufresne, M. et Mme Robert Laurin, M. et Mme Armand Meilleur, Mme Réjean Constantineau, M. et Mme Jules Courtemanche, M. et Mme Pierre Aubry, M. et Mme Calixte Bélanger, Mlles Marielle et Lise Blais, MM. Claude et Guy Perrier, M. et Mme Raymond Carrier, M. et Mme Denis Massé, M. et Mme Gilles Coutier, M. et Mme Jos. Reid, M. et Mme Henri Dionne, M. et Mme Jean-Charles Ouellette, M. et Mme Omer Daviault et famille, M. et Mme Aldéric Ouellette, Mlle Louise Sarrazin, M. et Mme Henri Joliceoeur et famille, M. et Mme Aldéric Larose, M. et Mme Richard Ouellette, M. et Mme Lionel Soucy, M. et Mme Gilles Hébert, M. et Mme Jos. Jasphat Ouellette, M. et Mme Harold White, M. et Mme J.-J. Rouleau, M. et Mme Joseph Aubry, M. et Mme J.-A. Prévost, M. et Mme Hector Beaudoin, M. et Mme Omer Contremanche, M. et Mme L. Bisaillon, M. Robert Bisaillon, M. et Mme Joseph Lajeunesse, M. Docteur et Mme Gilles Reid, M. Edouard Reid, M. et Mme Albert Moreau, Mme Jean Leboeuf, M. et Mme Hormidas Dufresne, M. et Mme Lucien Masseau, M. et Mme A. De Serre, M. et Mme Henri Robert, M. Jean-Paul Paquin, M. et Mme Jean-Paul Paquin, M. et Mme Gérald Boulay, M. et Mme Roland Forget, M. et Mme Louis-Marie Lebianc, M. et Mme Rolland Lafrance, Mme Isidore Lajeunesse, Mlle Louise Lajeunesse, M. et Mme Jacques Godard, M. Lucien Masseau, M. et Mme Rosaire Paquin, Mlle Jeanne Bricault, M. et Mme Gérard Deschatelets, Mme Marie Lambert Clément, Mlle Marthe Lambert, Mme Rolland Ouellette, M. Paul Larose, M. J. J. D'Amours, M. Michel Normandin, M. J.-E.-F. Michaud, M. Omer Barrière, député du comté de Laval, M. J.-E. Léon Patenaude, sec.-trés. de la Ligue d'Action Civique, Soeur Marie de l'Enfant-Jésus, Rév. Sr-D. de Charité du Bon Pasteur, Soeur Louis de Sainte-Marie, Rel. du St-Nom de Jésus-Marie, Révérende Soeur Julienne Massé, Rel. des Soeurs Grises de la Croix, Rév. Soeur Marie de St-Louis du Divin Coeur, des Soeurs de Ste-Croix, son Excellence Mgr J.-Eugène Limoges, Evêque de Mont-Laurier, Rév. J.-M. Lefort, de la Congrégation du Christ-Roi, Mont-Laurier, Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Mont-Laurier, Rév. P. Joseph Bélanger, s.j., du Collège Sainte-Marie, Paramount de la Présidence de Saint-Enfant Jésus, Rév. Laurent Lagaime, C.S.C., des Pères de Ste-Croix, St-Laurent, Les élèves de l'Ecole Marguerite Bourgeois, Personnel de l'Hôpital Sanitaire de Mont-Laurier, Mme Raymond Forget et famille, M. Lionel Perrier et famille, M. Edmond Chamaillard et famille, M. et Mme Rachel Duquette et famille, M. et Mme Albert Groux et famille, M. et Mme Henri Courtel et famille, M. et Mme Herman Forget et famille, M. et Mme Edouard Bisodeau et famille, Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Ferme-Neuve, La Maison Reid Fourrures, Inc., M. Jacques Massé, M. et Mme J.-A. Desgagnés, M. et Mme Alphonse Morin, M. et Mme Achille Ouellette, M. et Mme Arthur Gouny, M. et Mme René Chênes, Mme Jacques Boisvert, Mme Bruno Bordelean, M. et Mme Paul-Emile Leblanc, M. et Mme René Raymond Dubreuil, M. et Mme Claude Germain, M. et Mme Bruno Aubry, M. et Mme Napoléon Thomas, M. et Mme Arthur Bell, M. et Mme Laurent Paquette, M. et Mme Jos. H. Forget, Mlles Nicole et Annette Martineau, M. Michel Martineau, M. et Mme P. Simard, M. et Mme Paul Lebeau, M. Robert Grenier, M. et Mme Réal Grenier, M. Robert Rumilly, M. et Mme Philippe Ferland, M. et Mme Marcel Beauvais, M. et Mme J.-A. Trudeau, M. et Mme Jean-M. Meilleur, M. et Mme Jacques Sanschagrin, M. le Docteur et Mme Lucien Bourgault, M. Jean-Guy Désilets, Mlle Jeannette White, M. et Mme Marcel Lamarche, M. Charles Turcot et famille, M. J.-Aug. Hébert et famille, M. Rodolphe St-Louis et famille, M. et Mme Proculé Godmer et famille, M. et Mme Ernest Charette et famille, M. et Mme Roland Boisvert et famille, M. et Mme Léo Lecierc et famille, Mme Melchior Forget et famille, M. et Mme Rémi Matte et famille, M. et Mme Léo Girard, M. et Mme Joseph Boismenu (Réal), M. et Mme Raoul Bédard, Madame Henri Perdriau, M. et Mme Félix Mayer, M. et Mme Paul-Emile Lesage, M. Arthur Sarrazin, Mme Arthur Plante, M. et Mme Henri Riché, M. et Mme Ernest Courtemanche, Mlle Liliane Grenier, Mme Osias Bélec, M. et Mme Roger Guénette, M. Gabriel Ouellette, M. Pierre Ouellette, M. Michel Roy, M. André Campbell, Mlle Monique Mavenguer, Mlle Simonne Forget, M. Pierre Saint-Louis, Mlle Violette Valiquette, Mme J. Blais, Mlle Francine Pagé, Frère Joseph Beauregard, c.s.c., Frère Julien Houle, c.s.c., Frère J.-Raoul Dubois, c.s.c., Frère Léo Delisle, c.s.c., Frère B. Martin, c.s.c., M. et Mme Aldège Trempe, M. et Mme Emmanuel Gauthier, M. et Mme James Dosse, M. et Mme Jules Courtemanche, Mlle Lucille Forget, Mme T. Forget, Mlle Médora Blouin, Mme Arthur Ouellette, M. et Mme Armand Ménard, Mlle Micheline Forget, M. Georges Paul Poulin, M. et Mme Léonard Morin, M. et Mme Alfred Larose, M. et Mme René Matte, M. Rolland Massé, Mlle Luce Duval, Mlle Gisèle Lacroix, Mme Bruneau Bordelean, Mlle Michelline Desloges, Mlle Andrée Sabourin, M. Joselyn Vincent, M. Léo Lafrance, M. et Mme Emile Martineau, M. Pierre Laberge, Mme Martial Desloges jr., M. P. E. Lamarche, Mlle Raymonde Grenier, M. et Mme René Massé, M. et Mme Jean-Louis Bélanger, Sr. M. de l'Enfant-Jésus, Ursulines de Québec, M. et Mme Jean Thompson, Mlle Irène Courtemanche, Mlle Lucille Bégin, M. et Mme Henri Régimbald, M. et Mme Henri Lafontaine, Dr et Mme L. Bélec, Mlle Jeanne Yale, M. et Mme Joseph Blais, M. F. Michaudville, ptre, Mme Joseph Paiement, M. et Mme Yvan Laurin, Mlle Jacinte Ouellette, Mme Aldège Arbic, Mlle Violette Dumont, Mlle Nicole Lafleur, Mlle Alfréda Maillé, M. et Mme J. Hermas Lamarche, Mme Jean-Paul Langlois, Révérend Claude Roy, ptre, Robert Bisaillon, Mme Ubald Blouin, Mlle Michèle Grenier, Mlle Jocelyne Thomas-cour, M. et Mme Gilbert Dumont, Mlle Denise Forget, Mlle Claire Forget, M. André Lortie, M. et Mme Napoléon Thomas, Mme Jacques Matte, M. et Mme Pierre Bohémien, M. et Mme Arnold Meilleur, Mlle Marie-Reine Lamarche, Mme Hervé Bélanger, M. et Mme Gaston Dubreuil, M. Jean-Robert Dubreuil, Mme Charles Aug. Blais, Mme André Blais, M. et Mme Gérard Beauchamp, M. et Mme Charles Paquin, M. et Mme Lévis Bertrand, M. Marcel Brisebois, Mlle Paulette Millette, M. Gilbert Courtemanche, Soeurs Marianites du Lac Mégantic, Soeurs Marianites de Mont-Laurier, M. Robert Blouin, Les Croisés de l'Ecole St-Eugène, Mlle Gemma Durocher, Mlle René Piché, M. Philippe Potvin, Mlle Dorraine Grenier, Mlle Danielle Cadieux, M. Jacques Lesage, M. Rodolphe Saint-Louis, M. Edouard Reid, M. et Mme Armand Pagé, M. et Mme Emile Grenier, M. J.-O. Lemire, M. et Mme Serge Enciu, M. et Mme René O. Binette, M. Paul Lebeau, M. Armand Turcotte, M. Romuald Aubry, M. Emilien Legault, M. Réal Boivin, M. et Mme Louis M. Leblanc, M. et Mme Paul-Emile Forget, M. Réjean Pagé, Mlle Lise Pagé, Mme Fred Tinkler, M. Fred Tinkler, Mlle Claude Beaudoin, M. Adolphe Crompé, J.-B. Paquette, M. Georges Duquette, M. Dan Jamer, de la Cie Macaron, M. et Mme Jean-Jacques Jomeau, de Lac du Cerf, M. et Mme Rosaire Campeau, M. et Mme Roland Thibault, M. Gérard Vézina, M. le Docteur J.-A. Vidal, M. le Docteur Adrien Plouffe, M. et Mme Wilfrid Taillefer, M. Hermas Séguin.

Le Flambeau 14 septembre 1955

Par Nicole Meilleur

LES CARTES MORTUAIRES PARLENT

La généalogie pour certains c'est un beau passe-temps, pour d'autres une passion. Faire de la recherche, c'est enquêter pour connaître nos ancêtres. Les cartes mortuaires peuvent contenir des erreurs mais ce sont des pistes très intéressantes. Parfois cela dénoue une impasse.

A la douce mémoire de

Pierre Diotte

époux de Délia Chalifoux
Décédé le 16 mars 1941
à l'âge de 70 ans

Adieu, chère épouse, enfants et parents bien-aimés, je me suis soumis à la volonté de Dieu, j'ai vu venir la mort avec le calme et le courage que donne la foi.
Si vous m'aimez vraiment priez beaucoup communiez souvent pour moi.
O mon Dieu bénissez ma famille et soyez le protecteur de mes enfants.

Miséricordieux Jésus donnez-lui le repos éternel. (7 ans et 7 quarts.)
Mon Jésus, miséricorde. (100 jrs. d'ind.)
Une communion, une prière, a v. p.

Premièrement, il y a la photo. Si c'est un ancêtre éloigné, c'est peut-être la seule photo que nous aurons de lui.

Il y a son statut : époux ou épouse de …
épouse ou époux de feu… ce qui veut dire que le conjoint est décédé
quand c'est un célibataire, nous avons le nom des parents
et si c'est UNE célibataire, c'est écrit Mlle …

Il y a la date de son décès et son âge.

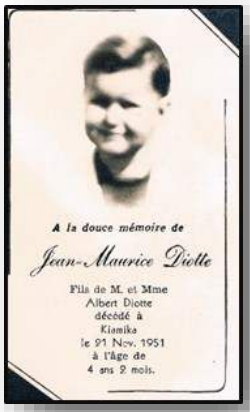

A la douce mémoire de

Jean-Maurice Diotte

Fils de M. et Mme
Albert Diotte
décédé à
Kiamika
le 21 Nov. 1951
à l'âge de
4 ans 2 mois.

Lorsque c'est un enfant, les parents sont nommés. Ici comme l'âge est précise, 4 ans et 2 mois, nous trouvons facilement une date de naissance approximative. Avant 1980, souvent la date était d'une précision chirurgicale : décédé à l'âge de 32 ans 4 mois et 10 jours.

Parfois, on mentionne si la personne est décédée accidentellement. L'endroit où elle est décédée est aussi indiqué.

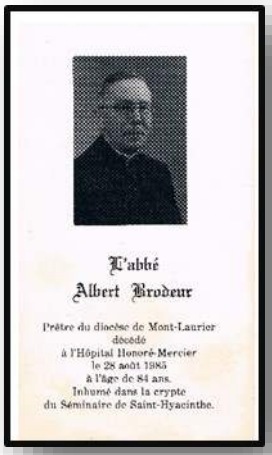

L'abbé
Albert Brodeur

Prêtre du diocèse de Mont-Laurier
décédé
à l'Hôpital Honoré-Mercier
le 28 août 1983
à l'âge de 84 ans.
Inhumé dans la crypte
du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

La carte mortuaire d'un religieux possède beaucoup d'informations. Sur la carte de l'abbé Brodeur, il est mentionné :

- le diocèse où il était incardiné,
- l'endroit où il est décédé,
- la date, l'âge
- et l'endroit où il a été inhumé.

Certaines cartes nous indiquent :

- le nom de la communauté religieuse,
- la date de l'ordination ou des vœux perpétuels,
- le titre, le lieu et la date de naissance.

Pour les chercheurs en généalogie, les cartes mortuaires sont un outil très précieux. Vos cartes sont dans différentes boîtes ? Prenez quelques soirées pour les insérer dans un album. Vous ne serez pas déçus.

Par Benoît Bourbeau

CHRONIQUE DE L'ARCHIVISTE

Quand Baskatong refait surface

Certains articles sont plus ardus que d'autres à écrire. C'est le cas de celui sur le village aujourd'hui englouti de Baskatong et de ses cimetières. Le manque de documents d'archives accessibles rapidement y est pour quelque chose.

Le village de Baskatong prend forme avec l'arrivée des barons de la forêt dans la région. Comme le village est situé dans la vallée de la Gatineau, à l'origine l'accès au village se fait à partir de Maniwaki en passant par la route des chantiers forestiers d'Aumond et de Saint-Cajetan.

La population de Baskatong lors du recensement de 1871 est composée entièrement d'Anishinabeg, mais il s'agit vraisemblablement de membres de la bande de Kitigan Zibi qui sont sur leurs territoires de chasse. Il faut dire que la sédentarisation des Anishinabeg n'est pas encore terminée à l'époque. Il n'est toutefois pas tout à fait trop tôt en 1871 pour parler du village de Baskatong. Un noyau villageois commence à prendre forme, mais comme aucun des résidents n'est recensé, il s'agit probablement d'un gros chantier forestier. Baskatong était encore peu développé, mais nous savons qu'un cimetière Anishinabeg existait depuis fort longtemps à cette époque sur l'actuelle île du Cimetière.

Vers 1865 les marchands de bois Gilmour et Hughson établissaient un premier chantier forestier, mais le territoire s'organise en mission sous l'égide du père Guinard, un Oblat. Il faudra attendre 1906 pour qu'une première chapelle soit construite. Le village de Baskatong compte alors une centaine de résidents. Le sermon est prononcé en français, en anglais et en anishinabeg. Il y a donc plusieurs Anishinabeg qui se sont convertis au catholicisme, d'où la présence de deux cimetières dans le village.

En 1927, pour répondre à la demande toujours plus importante d'électricité, la Gatineau Power Co. entreprend de construire le barrage Mercier. Il faut alors évacuer le village de Baskatong qui disparaîtra sous les eaux. L'église de planches du village est alors montée sur un radeau pour être déplacée vers Grand-Remous, mais elle sera accidentellement détruite dans un rapide.

Selon un site internet sur la famille Labelle, les deux cimetières seront déménagés. Les défunts enterrés dans le cimetière catholique seront relocalisés tout près de la Pointe-à-David, à l'est de la route. Les défunts enterrés dans le cimetière traditionnel autochtone seront, eux, relocalisés à l'ouest de la route près du chemin Dan-Lunam.

Lors de mes recherches dans les archives de la Société d'histoire, je n'ai trouvé que la photo présente dans cet article ainsi que deux volumes. Le premier est de Mme Lorraine Robitaille Thibeault et porte sur l'histoire de Grand-Remous, village situé dans les cantons de Sicotte et de Lytton. Le deuxième est entièrement consacré à l'histoire de la nation anishinabeg de Kitigan Zibi et a été produit par le Kitigan Zibi Education Council. Honnêtement, je craignais alors de ne pas pouvoir publier deux articles concernant les cimetières de Baskatong.

L001-S28-SS2-D04-P09
Chapelle du Baskatong, paroisse Saint-François-Xavier, 1922-1923.

Ce n’est qu’en consultant une étude de Mme Marie-Pierre Bousquet parue dans la revue Érudit que j’ai finalement réussi à produire un article cohérent sur la raison pour laquelle il y avait deux cimetières à Baskatong, mais surtout, à bien comprendre les rituels entourant la création de ces deux cimetières ainsi que les profonds bouleversements qui ont frappé l’ensemble des nations autochtones du Québec.

Nous avons une chance inouïe de pouvoir puiser aux témoignages de gens aujourd’hui décédés, mais qui ont transmis leurs souvenirs aux générations suivantes lors d’entrevues. Malheureusement, quelques éléments tels la symbolique des couleurs utilisées lors des funérailles, se sont perdus, mais ce qui reste est très précieux pour comprendre des cultures riches et millénaires.

C’est pourquoi j’aurais bien aimé pouvoir réaliser des entrevues pour le compte de la Société d’histoire. La pandémie actuelle m’a forcé à repousser ce projet. Par contre, nos bénévoles seront ravis et privilégiés de pouvoir recueillir vos souvenirs. C’est ainsi que plusieurs pans d’histoire ne seront jamais engloutis.

LE CIMETIÈRE PROTESTANT SITUÉ À MONT-LAURIER SUR LE BORD DU LAC-DES-ILES

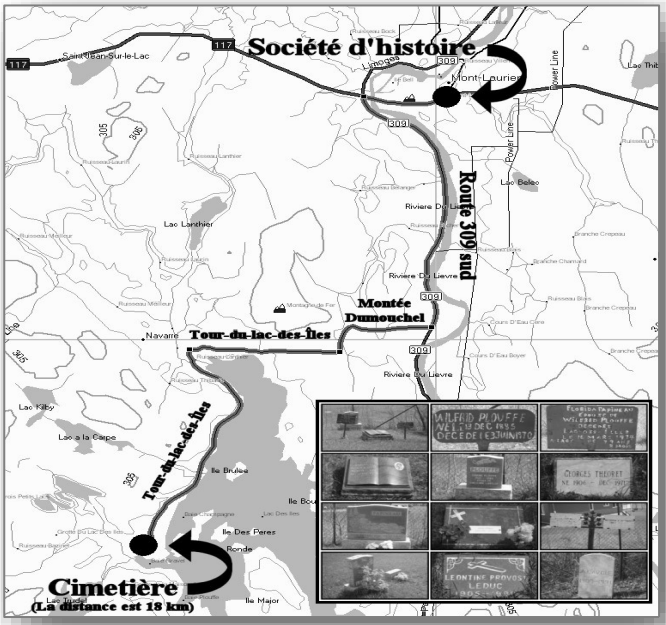

Source: Gilles Guénette

Par Catherine Gagné-Supper

PRÉSENTATION DE NOTRE NOUVELLE ARCHIVISTE

Le métier d'archiviste intrigue les gens et c'est une profession avec laquelle on doit être prête à répondre souvent à la question : « Mais ça fait quoi un archiviste ? ». Je me présente, Catherine Gagné-Supper, la nouvelle archiviste de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides et je vais essayer de vous faire découvrir le monde des archives qui n'est pas juste une pile de papier dans un coin de sous-sol.

Je suis originaire de la région et tout comme un frère de mon grand-père, j'exerce un métier qui suscite beaucoup d'interrogation. En effet, Léopold Supper a été l'entrepreneur funéraire de Kiamika de 1942 à 1955, moment où il a quitté pour tenir un salon funéraire à Labelle[1].

J'ai grandi en entendant les anecdotes de la région et l'histoire de la Famille Supper. Un tel a bâti cette maison, ou sinon c'est le frère d'un autre qui a habité dans celle-ci. Quand ce n'est pas une grande conversation sur pourquoi un autre a voulu faire un agrandissement de son terrain en achetant la terre de son voisin qui était le beau-frère d'un autre. Ça peut sembler anodin comme histoire, mais ces petites traces du passé nous permettent de comprendre beaucoup de choses de notre présent et mieux planifier le futur.

Travailler dans les archives c'est côtoyer le passé et le présent simultanément, il est parfois difficile de reconstituer la trame de fond sans les petits bouts d'histoire. J'ai eu la chance de personnifier Mademoiselle Godard en tant que guide de circuit historique pendant deux étés lorsque j'étais étudiante. Ce travail ma fait plonger dans les archives et m'a fait découvrir un travail peu commun, mais qui me permet de comprendre l'évolution de ma région natale. Plusieurs se demandent l'intérêt de conserver le journal intime de son enfance ou encore une veille brochure de spectacle avec une note de la personne qui nous accompagnait. Ces quelques documents semblent peu pertinents aujourd'hui, voir même un peu trop intimes. Projetez-vous dans quelques dizaines, si ce n'est pas quelques centaines d'années comment ce sera le meilleur témoin de la façon de vivre et de percevoir notre époque. Il est facile d'imaginer que la vie sera fort différente dans une centaine d'années. Ces documents qui étaient à une époque, trop intimes pour être partagés, pourront peut-être permettre à vos descendants de comprendre leur histoire.

Si jamais vous désirez vous initier au monde de la conservation des documents et ainsi garder une trace de votre histoire familiale, Bibliothèques et Archives nationales du Québec ont créé deux petits guides « À l'abri de l'oubli », une version pour les documents personnels et familiaux et une autre pour vos centaines de photos numériques. On les retrouve gratuitement et facilement en format PDF sur internet (https://www.banq.qc.ca/archives/entrez_archives/archives_personnelles/).

1.Livre Kiamika, pages 629-630

Encourageons nos commanditaires!

JOCELYNE LAFRENIÈRE
SYLVAIN LEFEBVRE

939 Boulevard Albiny Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 3J1
T.(819) 623-6090

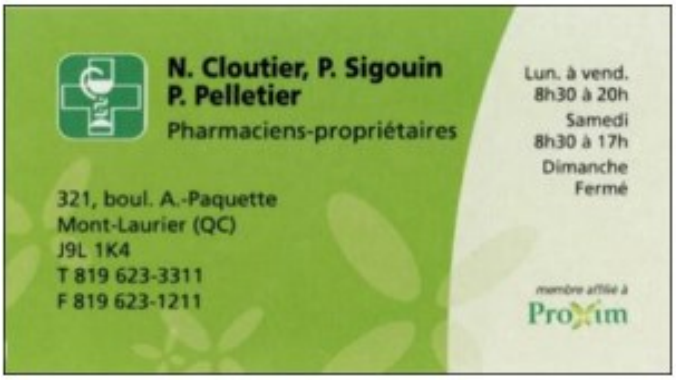

Létourneau & Gobeil
Arpenteurs-géomètres

Guy Létourneau, a.-g.
Normand Gobeil, a.-g.

208, rue de la Madone
Mont-Laurier (Québec)
J9L 1R2

Téléphone: 819 623-7711
Télécopieur: 819 623-9711

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Chantale Jeannotte - Députée de Labelle

604, boulevard Albiny-Paquette | Bureau 202
Mont-Laurier (Québec) J9L 1L4 Tél. : **819 623-1277**

Une exposition permanente dédiée aux Bénédictines de Mont-Laurier

Crédit photos : Nicolas Aubry, Zoom Multimédia.

Mont-Laurier d'un naturel accueillant

Afin de rendre hommage à la mémoire et à l'œuvre des Moniales Bénédictines, la Ville de Mont-Laurier a créé un espace muséal leur étant dédié. Intitulée « À LA RECHERCHE DE DIEU », cette exposition permanente est située dans l'ancien monastère des Moniales, qui loge aujourd'hui l'hôtel de ville de Mont-Laurier. L'exposition, qui compte plusieurs objets ayant servi au quotidien des Moniales, retrace l'histoire de cette communauté qui a occupé une place spéciale dans la vie du diocèse et de sa population.

LIEU : Hôtel de ville de Mont-Laurier, 300, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier, J9L 1J9.
Accès via le bureau d'information touristique.

HEURES D'OUVERTURE :

Durant la saison estivale : tous les jours, de 9h à 17h

De septembre à mai : du mardi au samedi, de 9h à 16h
(fermé les jours fériés et entre le 25 et le 31 décembre).